



COVID-19:

Reconduction des mesures de confinement dans 19 wilayas pour un mois à partir d'aujourd'hui

Page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations - Samedi 22 Mai 2021 - Prix : 15 DA - Tirage 2000 - Site web officiel <https://fr.eddiwan.dz>

1^{ER} JOUR DE CAMPAGNE POUR LES LEGISLATIVES:



Appel à voter en force pour opérer le changement



HIRAK :

Le ministère de l'intérieur dément avoir délivré une autorisation pour manifester à Alger

3

CAMPAGNE ELECTORALE :

Le Pr Ryad Mahyaoui insiste sur le protocole sanitaire

3

Actualité

PALESTINE:

Boukadoum

prend part à une réunion ministérielle avec le président de l'AG de l'ONU



1ER JOUR DE CAMPAGNE POUR LES LEGISLATIVES:

Appel à voter en force pour opérer le changement

Les candidats engagés dans la course aux législatives du 12 juin ont exhorté jeudi, au premier jour de campagne, les citoyens à voter en force afin de contribuer au succès de ce scrutin et opérer le changement souhaité qui permettra de préserver la stabilité du pays ainsi que l'unité nationale. Lors d'un point de presse, le secrétaire général du Front de la bonne gouvernance, Aïssa Belhadi, a exhorté les Algériens à participer en force aux législatives du 12 juin, qualifiant ce scrutin d'«opportunité» pour garantir le succès du processus de la transition démocratique et l'édification de la nouvelle Algérie. Il a assuré que son parti est convaincu de la nécessité de participer à ce rendez-vous électoral pour assurer le succès des réformes politiques, et institutionnelles de l'Etat en vue de l'avènement de la 2ème République. A Mascara, le président du Front de la nouvelle Algérie, Djamel Ben Abdeslam, a affirmé que la participation de son parti à ces élections traduit le souci de sa formation de contribuer à l'édification de la nouvelle Algérie et à la préservation de sa stabilité. A Biskra, le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina a plaidé pour la «concurrence loyale» et pour le «renforcement du front interne» et «la préservation de la cohésion sociale». Il a affirmé que son parti aspire au changement qui permettra au citoyen de «recouvrer sa dignité et sa fierté d'appartenir à ce pays, à son histoire», à l'élite nationale «sa place de choix», et à la femme algérienne «sa position dans la société». A Ouargla, le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Mokri, s'est engagé à lancer «un large débat avec toute la classe politique en Algérie» et à proposer «un contrat social impliquant toutes les franges de la société algérienne», faisant part de sa volonté de «former un gouvernement d'unité nationale ouvert à l'ensemble des forces politiques». Le président du parti Sawt Echaab (la voix du peuple), Lamine Os-



mani, a affirmé que son parti a mis sur «la compétence» dans la course électorale, afin de pouvoir réaliser les aspirations des citoyens et leur rêve d'un avenir meilleur. Il a assuré, à ce titre, que sa formation politique souhaite «opérer un changement radical à travers la présentation de propositions traduisant les préoccupations du citoyen qui continue à revendiquer un changement à la hauteur de ses aspirations». Le président du Parti El Fadjr El Jadid (PFJ), Tahar Benbaibche, s'est dit, pour sa part, «convaincu» que la future Assemblée populaire nationale (APN) qui sortira des urnes contribuera à «renforcer la

confiance» des citoyens en leurs élus. Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, s'est dit, quant à lui, «optimiste» quant à la réussite du prochain rendez-vous électoral, soutenant que le succès du scrutin du 12 juin permettra à l'Algérie de se doter d'une institution avec un vrai pouvoir législatif, nécessaire au fonctionnement de l'Etat. Depuis Aïn Defla, le président du parti El Islah, Filali Ghouini a estimé que «l'importance de ce rendez-vous réside dans le fait qu'il intervient dans un contexte marqué par la lutte acharnée contre l'argent sale, notamment lors des joutes électorales». Selon lui, les

futurs députés «se doivent d'incarner l'Etat de droit et s'opposer à toute pratique à même d'affecter la crédibilité des institutions de la République». Le président par intérim du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Ben Ziadi, a soutenu, pour sa part, que «le changement réel escompté par le parti ne consiste pas seulement à modifier les lois, mais doit aussi inclure un changement dans les pratiques». Il a souligné, à ce titre, la nécessité de s'éloigner des «pratiques du passé», plaidant pour la constitution d'un «front interne fort et cohérent» qui doit passer par «un changement politique pacifique radical».

PALESTINE:

Boukadoum prend part à une réunion ministérielle avec le président de l'AG de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a pris part jeudi à une réunion regroupant les ministres ayant participé à la réunion d'urgence de l'Assemblée générale avec M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale, en vue de discuter de l'escalade de la violence dans les territoires palestiniens occupés, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, précise le communiqué, «M. Boukadoum a réitéré la condamnation par l'Algérie de la politique de la puissance occupante et le silence de la communauté internationale qui est restée indifférente face à la répression à laquelle les palestiniens, notamment les habitants d'Al-Qods, ont

fait face durant le mois sacré du Ramadan». «M. Boukadoum a remercié le Président de l'Assemblée générale pour sa réponse diligente à la demande formulée par l'Algérie, Président du Groupe Arabe, et le Niger, Président de l'OCI, pour organiser une réunion d'urgence de l'Assemblée Générale et discuter de la situation dans les territoires palestiniens occupés, en estimant que cet organe a un rôle important à jouer conformément à la charte des Nations Unies», souligne le communiqué. Le chef de la diplomatie algérienne a tenu à préciser que «cette réunion ne vise nullement à exempter le Conseil de Sécurité de ses responsabilités juridiques, morales et historiques sur la question palesti-

nienne tout en appelant ce dernier à se prononcer, sans délai, sur cette escalade de la violence et contribuer ainsi à lui mettre fin». M. Boukadoum, a rappelé l'attachement de l'Algérie à une résolution juste et durable de la question palestinienne conformément à la légalité internationale qui permettra aux palestiniens d'établir leur Etat souverain dans les frontières de 1967 avec Al-Qods Echarif comme capitale. Les ministres ayant participé à cette réunion ont publié un communiqué de presse conjoint qui appelle à un arrêt immédiat de la violence et à lancer un processus politique de nature à permettre de trouver une solution à la question palestinienne.

Le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha poursuit sa visite en 2ème Région militaire

Le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a effectué une visite de travail et d'inspection à l'Etablissement plateforme des systèmes électroniques à Sidi-Bel Abbès au 2ème jour de sa visite en 2ème Région militaire (RM) à Oran, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «En continuité de sa visite de travail et d'inspection en 2ème Région militaire à Oran, Monsieur le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a effectué l'après-midi d'hier 20 mai 2021, une visite de travail et d'inspection à l'Etablissement plateforme des systèmes électroniques à Sidi-Bel Abbès», précise le communiqué du MDN. «A l'entame, Monsieur le Général de corps d'Armée a suivi un exposé global présenté par le directeur général de l'Etablissement, à travers lequel il a passé en revue le bilan des travaux réalisés ainsi que les perspectives de développement des systèmes électroniques», ajoute le communiqué, relevant que «le Général de corps d'Armée a ensuite tenu une rencontre avec les cadres et les personnels de cet Etablissement industriel important, leur exprimant sa satisfaction de cette visite de travail vers l'un des pôles de la fabrication militaire, mis sur pied dans le cadre de l'effort permanent d'être au diapason des évolutions et exigences actuelles, et en tant que réponse graduelle aux besoins de nos Forces Armées, dans plus d'un domaine». A l'issue, le Général de corps d'Armée «a inspecté les différentes chaînes de production et s'est enquis de près des divers systèmes électroniques fabriqués au sein de cet établissement industriel prometteur, aux normes internationales, avant de donner un ensemble d'instructions et de consignes au sujet de l'emploi des méthodes de gestion les plus modernes en veillant à la formation continue des personnels et des employés, afin de garantir le bon accomplissement des missions assignées et de préserver l'état des équipements modernes dont dispose l'établissement, ainsi que de leur maintenance périodique conformément aux standards du fabricant», conclut le communiqué du MDN.

Brahim Merad prend ses fonctions de Médiateur de la République

M. Brahim Merad a pris, jeudi à Alger, ses fonctions de ministre d'Etat, Médiateur de la République, en remplacement de M. Karim Younes, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions mardi. La cérémonie de passation des pouvoirs s'est déroulée au siège de l'instance, en présence de ses cadres, a précisé un communiqué du cabinet du Médiateur de la République. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre d'Etat, M. Merad a «adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa nomination en tant que Médiateur de la République et pour la confiance qu'il a placée en sa personne», qualifiant cette nomination d'«importante charge stratégique au regard des multiples défis majeurs qui se posent au pays dans différents domaines». Il a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort «en coordination avec les secteurs concernés en vue de faciliter la vie des citoyens et leur donner confiance dans les institutions de l'Etat».

ED-DIWAN

quotidien national d'informations
Edité par EURL société seghir
de communication
Adresse : 04, Rue belhandouse
abdelkader
tel. : 041 33 03 29

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Rue Larbi Ben M'Hidi
- BT 08 - 2° étage
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia
Beb Ezzouar
- Alger
DIFFUSION:
eldjazairdoc.com

Le Site :
www.eddiwan.net
Email :
contact@eddiwan.net
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 03 29
- 041 33 45 43

Les textes
et les photographies envoyés
ou remis à la rédaction ne
peuvent être rendus ni faire
l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite
de tout article sauf accord
de la direction du journal.

COVID-19:

Reconduction des mesures de confinement dans 19 wilayas pour un mois à partir de samedi



Le Gouvernement a décidé, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de proroger d'un mois le confinement partiel à domicile de minuit jusqu'au lendemain à 4h00 du matin dans 19 wilayas du pays à compter de samedi 22 mai, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre. La mesure de

confinement partiel à domicile de minuit à 4h00 du matin est applicable dans les dix-neuf (19) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Batna, Bejaia, Blida, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Constantine, M'Sila, Ouargla, Oran, Boumerdes, El Oued, Tipaza et Touggourt, précise la même source. Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 39 wilayas suivantes : Chlef, Oum El Bouaghi, Biskra, Béchar, Bouira, Tamenghasset,

Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, Khenchela, Souk Ahras, Mila, Ain Defla, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaïa, Relizane, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbés, In Salah, In Guezzam, Djanet, El Meghaier et El Meniaâ. «En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef Suprême des

HIRAK :

Le ministère de l'intérieur dément avoir délivré une autorisation pour manifester à Alger

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a démenti, jeudi dans un communiqué, les informations relayées sur certains réseaux sociaux, selon lesquelles ses services auraient reçu une demande d'autorisation pour organiser la marche de vendredi, estimant que ces informations s'inscrivaient dans le cadre des «campagnes malveillantes aux desseins douteux». «Certains réseaux sociaux ont relayé des informations selon lesquelles les services du ministère de l'Intérieur auraient reçu une demande d'autorisation pour l'organisation de la marche de vendredi. A cet effet, le ministère réfute catégoriquement le contenu de ces informations infondées qui s'inscrivent dans le cadre des campagnes malveillantes aux desseins douteux», lit-on dans le communiqué. En parallèle, les services du ministère de l'Intérieur ont rappelé la nécessité de respecter «les dispositions de la loi n 89-28 du 31 décembre 1989 relative aux réunions et manifestations publiques».



HYDROCARBURES-PARTENARIAT:

Sonatrach signe un protocole d'accord et un mémorandum d'entente avec le chinois Sinopec

Sonatrach et son partenaire chinois Sinopec ont procédé jeudi à Alger à la signature d'un protocole d'accord et d'un mémorandum d'entente dans le cadre de la prolongation de leur partenariat et de la recherche de nouvelles opportunités, a indiqué la compagnie nationale d'hydrocarbures dans un communiqué. Cette signature, souligne Sonatrach, traduit «la volonté des deux parties de consolider

leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat». Le protocole d'accord, vise à renforcer «le partenariat historique» sur le périmètre contractuel de Zarzaitine, sis dans le bassin d'Illizi. Il a pour objet de définir le cadre de coopération entre les parties en vue de la conclusion d'un nouveau contrat d'hydrocarbures sur ce pé-

rimètre sous l'égide de la loi 19-13 régissant les activités hydrocarbures. Cet accord proroge la durée d'exploitation de Zarzaitine au-delà de 2023, fin de la durée du contrat en cours, précise la même source.

Pour sa part, le mémorandum d'entente vise à identifier les opportunités d'investissement conjoint pour les deux parties dans les projets d'exploration et de pro-

duction d'hydrocarbures, intégrant une coopération dans le domaine du GNL et de la pétrochimie, en Algérie et à l'étranger. La société Sinopec est présente en Algérie depuis 2003 et exploite avec Sonatrach le périmètre contractuel de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'association ayant pour objet, l'augmentation du taux de récupération des réserves de pétrole brut

Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus», ajoute le communiqué. Ces mesures, qui s'inscrivent toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité, visent, au regard de l'évolution de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention. «Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», relève le communiqué. A ce titre, le gouvernement réitère ses appels aux citoyens «pour le maintien, et au plus haut degré, de la vigilance et la mobilisation dans cette lutte contre la propagation de cette épidémie du Coronavirus (COVID-19) dans notre pays en continuant à observer scrupuleusement les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains».

AGRESSION CONTRE DES ENSEIGNANTES A BORDJ BADJI MOKHTAR:

Le CNDH appelle à «l'application rigoureuse» de la loi

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a condamné, jeudi, «énergiquement» l'agression «barbare et sauvage» contre neuf enseignantes à Bordj Badji Mokhtar, appelant les autorités locales à «renforcer» la sécurité et à appliquer la loi «avec rigueur» à l'encontre des agresseurs. Le CNDH a indiqué dans un communiqué avoir «reçu avec stupéfaction et consternation la nouvelle du crime abject et de l'agression infâme contre neuf enseignantes exerçant au niveau de l'école n 10 à Bordj Badji Mokhtar», qualifiant cette nouvelle «d'incident choquant et inhumain qui n'a rien à voir avec la morale, à l'encontre d'éducatrices qui ont choisi de quitter leurs familles pour accomplir leur devoir envers nos enfants». A l'occasion, le Conseil a exprimé sa solidarité «absolue» avec les enseignantes, leur souhaitant un prompt rétablissement, appelant en même temps les autorités locales au «renforcement de la sécurité et à l'application stricte de la loi contre les agresseurs, pour servir d'exemple à tous ceux qui oseraient toucher à des concitoyennes et concitoyens qui se sont déplacés dans le sud pour contribuer à l'éducation et à l'enseignement de nos enfants dans le cadre de la mise en œuvre du principe d'égalité des chances et de la justice sociale entre tous les Algériens». Affirmant que le droit au travail «est garanti par l'Etat algérien pour tous, en tenant compte du principe d'égalité des chances», le CNDH a déclaré que l'Algérie «a déployé beaucoup d'efforts pour consacrer tous les droits aux femmes algériennes en ratifiant une convention éliminant toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et consacrant la protection des femmes contre toutes formes de violence à travers l'article 40 de la Constitution de 2020 ... tout en garantissant aux victimes les structures. Neuf (9) enseignantes au primaire avaient été victimes, mardi, d'une agression physique et de vol de leurs biens dans leur domicile collectif à Bordj Badji Mokhtar par une bande de malfaiteurs.

CAMPAGNE ELECTORALE :
Le Pr Ryad Mahyaoui insiste sur le protocole sanitaire

Le démarrage de la campagne électorale, en prévision des législatives du 12 juin prochain, pose en creux, la problématique du protocole sanitaire, au cours des meetings électoraux, vu qu'ils présentent de potentiels foyers de contamination. Conscient de ce risque, le Pr Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique, est intervenu jeudi au micro de la radio nationale, pour appeler à la mise en place du protocole dans les lieux des meetings, préconisant une jauge de 50% dans les salles, avec alternance de sièges vides et occupés pour éviter la proximité entre citoyens qui viendraient assister aux conférences. Le Pr Mahyaoui propose aussi l'aération des salles avec l'ouverture des portes et fenêtres pour une plus grande circulation de l'air, et suggère aussi aux organisateurs de faire respecter la distanciation sociale à l'entrée et à la sortie des salles, au début et à la fin du meeting. Le Pr Mahyaoui invite aussi les candidats à profiter de cette opportunité de rencontrer les citoyens pour les sensibiliser sur la nécessité de respecter les mesures préventives pour que cette campagne électorale ne soit pas propice à une troisième vague qui, selon lui, va gâcher tous les efforts de l'Algérie. Les propos du membre du Comité scientifique font écho à ceux du président de l'ANIE Mohamed Charfi qui n'a pas été par quatre chemins pour avertir jeudi que «si le Coordinateur régional de l'ANIE constate que le protocole n'est pas respecté il peut recourir la force public pour mettre fin au meeting».

ENERGIES RENOUVELABLES: Chitour évoque avec l'ambassadrice du Royaume Uni à Alger les perspectives de coopération dans la formation et la recherche

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a reçu jeudi à Alger l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, Sharon Anne Wardle, avec laquelle il a évoqué les perspectives de coopération entre les deux pays notamment dans les domaines du développement des énergies renouvelables, la formation et la recherche.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège de son département, M. Chitour a passé en revue avec la diplomate les relations bilatérales algéro-britanniques qualifiées "d'anciennes et d'excellentes" ainsi que les perspectives de coopération et de partenariat dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, il a été mis l'accent sur la nécessité de développer la coopération Nord-Sud afin de permettre l'accès aux financements pour les projets de développement durable aux pays en développement, notamment de l'Afrique, a ajouté la même source. Les deux parties ont également appelé à renforcer leur coopération en identifiant les domaines de coopération, d'intérêt commun, comme le développement des énergies renouvelables (solaire, éolien, hydrogène vert et géothermie)



ainsi que la formation et la recherche. Les deux parties ont convenu "de promouvoir le développement de la coopération dans les domaines qui permettent l'atteinte des objectifs climatiques issus de l'Accord de Paris, et des

objectifs de développement durable (ODD) prévus par l'Agenda 2030 de l'ONU", a précisé le ministère. M.Chitour a exposé aussi "les grands axes de la stratégie de la transition énergétique notamment le plan de développement des

énergies renouvelables, la sobriété et l'efficacité énergétiques dans les secteurs de l'habitat et le transport, en particulier, la mobilité électrique ainsi que le modèle énergétique durable à 2030". Les échanges ont porté, en outre, sur les questions internationales d'intérêt commun comme la lutte contre les changements climatiques, le Royaume Uni étant le pays hôte de la 26ème Conférence des parties des Nations unies sur le changement climatique (COP26), a souligné le ministère. De son côté, Mme Wardle a "salué les efforts de l'Algérie pour sa transition énergétique" et a fait part de la disponibilité de son pays à l'accompagner dans ce sens y compris par un appui financier, a-t-on précisé. Les deux parties ont convenu de poursuivre les échanges afin d'affiner les axes et modalités de mise en œuvre de leurs actions de coopération, a conclu le communiqué.

Lancement de la première édition du Salon national de l'innovation dans la formation et l'enseignement professionnels

La première édition du Salon national de l'innovation dans la formation et l'enseignement professionnels, a débuté lundi à Alger, avec la participation de représentants de plusieurs secteurs et départements ministériels, ainsi que des représentants du patronat, d'organismes et de dispositifs chargés du soutien et de l'accompagnement des jeunes promoteurs. La ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Hoyem Benfreha, qui était accompagnée du ministre de l'Industrie Mohamed Bacha, et du ministre délégué chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a procédé à l'inauguration de ce salon, en présence du conseiller du président de

la République chargé des affaires économiques et financières, Abdelaziz Khellef ainsi que des membres du gouvernement. Ce salon, organisé par le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels deux jours durant sous le thème "La formation professionnelle est source de créativité, et d'innovation", tend à "mettre en valeur les capacités techniques et technologiques des diplômés du secteur à travers la réalisation de leurs projets et à rapprocher les jeunes promoteurs des professionnels et des employeurs.

Ce salon tend également à contribuer à la commercialisation des projets réalisés par les diplômés du secteur, à faire connaître leurs réa-

lisations, et à permettre aux jeunes de s'informer sur les différentes spécialités ouvertes dans les instituts et les centres de formation professionnelle. Le salon comprend plusieurs pavillons pour la présentation de 69 projets professionnels réalisés par de jeunes diplômés du secteur de la formation professionnelle, venus de plusieurs wilayas du pays. Les projets présentés dans le salon concernent huit domaines d'activité, notamment l'agroalimentaire, les technologies de l'information et de la communication, l'électro-technique, les métiers de l'agriculture, de l'hydraulique et de l'environnement, ainsi que l'hôtellerie, la restauration et le tourisme et

l'électronique industrielle. Plusieurs interventions seront présentées à ce propos. Mme Benfreha, a affirmé à l'ouverture de cette manifestation que la création de ce salon dans sa première édition annuelle vise à mettre en valeur le potentiel des jeunes promoteurs de projets et à les aider à entrer dans le monde de l'entrepreneuriat. Il vise également à présenter des modèles d'innovations et de projets professionnels pour évaluer les compétences et les capacités du secteur de la formation professionnelle dans les professions relevant des différentes filières, les spécialités de la formation professionnelle et les branches et spécialités de la formation professionnelle.

COMMISSION NATIONALE CLIMAT : Examen de la contribution de l'Algérie à la lutte contre le réchauffement climatique

La Commission nationale Climat s'est réunie, lundi à Alger, en vue d'examiner l'actualisation du niveau de contribution de l'Algérie aux efforts internationaux visant à lutter contre le réchauffement climatique. Composée de 18 secteurs ministériels, cette Commission a procédé lors de cette réunion, notamment à l'examen de l'opération d'actualisation de la contribution fixée au plan national, de son état et perspectives d'avenir, à l'analyse et à l'évaluation de l'opération de mise en œuvre du Plan national climat (PNC) (adopté par le Conseil du gouvernement en septembre 2019), ainsi qu'à l'examen de l'état d'avancement du projet de l'élaboration de la 3e Déclaration nationale et du 1er rapport de l'Algérie actualisé toutes les deux années. Cette réunion coïncide avec les préparatifs de la prochaine conférence

des parties à Glasgow (Scotland, Bretagne) et l'entrée en application de l'Accord de Paris en janvier 2021. Dans ce cadre, la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a affirmé lors des travaux de cette réunion, que les dossiers que supervise la Commission nationale climat, relatifs aux engagements de l'Algérie à limiter de manière progressive, "les gaz à effet de serre dans le cadre de l'Accord international sur les changements climatiques et l'Accord de Paris, ont connu "une avancée". Toutefois, Mme Boudjemaa a appelé la Commission à accélérer son travail en vue d'une bonne préparation à la conférence de Glasgow (COP26). L'Algérie qui est considérée parmi les pays les plus affectés par le phénomène du changement climatique, a fixé sa contribution en septembre 2015, pour

suivre tous ces chantiers ouverts par le ministère, au regard de l'ordre du jour international qui attend le ministère de l'Environnement, dans le cadre des mesures de transparence issues des règles de Katowice de la Conférence des parties "COP24". Dans ce même contexte, Mme Boudjemaa a mis en avant l'importance de "mettre en place un système national de recensement des gaz à effet de serre et d'un système national de métrologie, de reporting et de surveillance, deux systèmes qui représentent les éléments essentiels du système institutionnel en vue de répondre aux engagements internationaux de l'Algérie dans le cadre de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques, de l'Accord de Paris et de l'application de la stratégie nationale sur les changements climatiques.

suivre tous ces chantiers ouverts par le ministère, au regard de l'ordre du jour international qui attend le ministère de l'Environnement, dans le cadre des mesures de transparence issues des règles de Katowice de la Conférence des parties "COP24". Dans ce même contexte, Mme Boudjemaa a mis en avant l'importance de "mettre en place un système national de recensement des gaz à effet de serre et d'un système national de métrologie, de reporting et de surveillance, deux systèmes qui représentent les éléments essentiels du système institutionnel en vue de répondre aux engagements internationaux de l'Algérie dans le cadre de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques, de l'Accord de Paris et de l'application de la stratégie nationale sur les changements climatiques.

SOMMET SUR LE FINANCEMENT DES ECONOMIES AFRICAINES Benabderrahmane prend part aux travaux à Paris

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, s'est rendu lundi à Paris, pour représenter le président de la République, aux travaux du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement sur le financement des économies africaines, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Cette rencontre de haut niveau, qui se tient mardi à la capitale française, réunira les chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des représentants de pays africains et de certains pays avancés. Elle verra également la participation de hauts responsables d'organisations internationales et régionales, a précisé la même source. L'objectif de cette rencontre "est d'offrir une occasion pour les participants d'échanger sur les nouvelles solutions pour assurer une reprise économique et un financement plus durable des économies africaines, notamment dans ce contexte de crise", provoqué par la Covid-19, a souligné le ministère. La rencontre constituera également "une plateforme pour les dirigeants africains d'exposer les préoccupations du continent en matière de développement post-pandémique". L'idée de cette conférence a germé en automne dernier lorsque le Fonds monétaire international (FMI) a établi que le continent africain risque de se heurter à un déficit de financement d'environ 290 milliards de dollars d'ici 2023, a rappelé la même source. Le communiqué rappelle que la croissance du continent, qui a reculé l'année passée (-2,1 %) pour la première fois en un demi-siècle, devrait rebondir en 2021 et 2022, et que le moratoire sur le service de la dette publique adopté par le G-20, est de nature à accorder pour nombre de pays un sursis. Toutefois, ces mesures demeurent "insuffisantes pour contrebalancer les effets dévastateurs de la crise sanitaire qui a charrié dans son sillage une crise économique sans précédent", a tenue à relever le ministère. Ainsi, la recherche de solutions novatrices à même d'assurer les liquidités nécessaires pour faire face aux besoins de la lutte contre la pandémie et permettre une relance d'une croissance pérenne et d'un développement durable de l'Afrique, sera au cœur des discussions du sommet de Paris, note la même source.

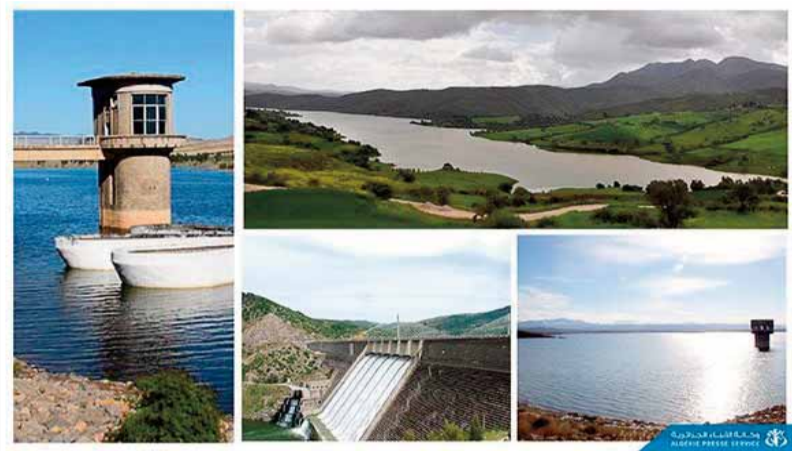
PECHE: Cosider Agrico investit dans une ferme aquacole pour l'élevage du Tilapia à Djelfa

L'entreprise Cosider Agrico, filiale du groupe public Cosider, a réceptionné une nouvelle ferme aquacole au niveau d'un bassin d'irrigation agricole dans la wilaya de Djelfa ayant une capacité de production annuelle de 60 tonnes de poissons de l'espèce Tilapia rouge, a-t-on appris jeudi auprès de la société chargée de la réalisation ce projet. Selon Abd Nacer Bahira, gérant de la société Martece, spécialisée dans la réalisation des cages flottantes et des produits d'aquaculture, cette ferme aquacole réalisée pour le compte de Cosider Agrico pour un montant de 37 millions DA aura une capacité de production annuelle de 60 tonnes de Tilapia rouge, "un poisson connu pour ces vertus nutritives et sa richesse en Oméga 3 ainsi qu'en vitamines B et D". S'exprimant à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur les vertus des poissons aquacoles organisée à l'intention des écoliers au niveau des Sablettes (Alger), M. Bahira a fait savoir que dix cages flottantes ont été installées dans un étang d'irrigation agricole dans la wilaya de Djelfa. Le responsable de Martece a expliqué que l'eau de cette étang est destinée pour l'irrigation des céréales ainsi que pour l'arrosage d'une plante fourragère appelée "luzerne", cultivée comme plantes fourragères pour l'alimentation de bétail. Dans le cadre de ce projet de ferme aquacole, la société Martece a intégré un système de réchauffement et d'injection automatique d'oxygène au niveau des cages permettant d'assurer l'élevage et production même durant la période hivernale. Selon M. Bahira, l'exploitation des bassins d'irrigation pour l'élevage des poissons permet la fertilisation naturelle des cultures.

BOUIRA :

Zbarbar retrouve la sérénité et trace la voie du développement

Sévérement touchée par le terrorisme durant la décennie noire, la commune montagneuse et enclavée de Zbarbar, située sur les hauteurs de Lakharia (Ouest de Bouira), retrouve peu à peu sa sérénité et le chemin vers le développement, grâce à une série de projets lancés pour améliorer les conditions de vie de la population locale. Après un exode massif enregistré durant les années 1990 à cause du climat d'insécurité et de violence qui régnait dans ses villages, Zbarbar a pu panser ses plaies plus de 20 ans après. Des attentats à la bombe, massacres de population et autres crimes abominables ont poussé les habitants de plusieurs localités à partir vers d'autres régions plus clémentes. «Mais aujourd'hui, dieu merci, la majorité des habitants, qui ont quitté Zbarbar à cette époque là, est revenue avec le retour du calme et de la vie, notamment à Zouabria, Ouled Gassem, B'ssibssa, ainsi que G'dawra Hamamid», a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Bouttouche Mohamed. La route du développement a été mise en place depuis une dizaine d'années via le lancement d'une série de projets et d'opérations pour désenclaver cette région montagneuse et la raccorder notamment aux réseaux de l'électricité, du gaz ainsi que d'eau potable. «Le retour du calme et de la paix dans la



région, après de lourds sacrifices consentis par les différents services de sécurité, a permis aux pouvoirs publics de lancer des projets importants dont notamment l'ouverture et le revêtement des routes et la réalisation d'établissements scolaires et de santé au profit des populations», a expliqué M. Bouttouche. Malgré les carences enregistrées, les localités enclavées à l'image d'Ouled Gassem, Ouled Boukarm, Zouabria, El-Krana, Laghranta, B'ssibssa et Boukouchen, sont aujourd'hui toutes raccordées au réseau d'alimentation en eau potable

(AEP). «Les réseaux sont réalisés ainsi que des réservoirs, et l'eau arrive deux fois par semaine. Ce problème est pris en charge avec la réalisation de forages pour renforcer l'alimentation» a assuré le président de l'APC. A Kramna, une école primaire a été réalisée au profit des élèves de cette bourgade qui a beaucoup souffert des affres du terrorisme. Au chef-lieu communal, la situation s'est nettement améliorée, notamment, avec l'ouverture d'un centre de santé et d'un bureau de service dentaires. «Un autre centre de santé a été ouvert aussi

à Ouled Gassem ainsi qu'à Zouabria pour prendre en charge les malades de cette zone», a précisé le même responsable.

L'agriculture, un grenier d'emploi pour les jeunes locaux

Classés comme zones d'ombre, les 14 villages que compte la commune de Zbarbar, offrent de précieuses opportunités pour les jeunes locaux désirant investir dans le secteur de l'agriculture. La région est connue pour sa production avicole et fruitière. Selon le président de l'APC, la municipalité a bénéficié, récemment, d'une superficie de 20 hectares destinée à la plantation d'arbres fruitiers. «La plupart des jeunes sont des agriculteurs. Ceux-ci n'ont pas le choix, mais ils demandent plus de moyens pour réussir», a expliqué Amar, un villageois de Boukouchen. A l'entrée de ce village, la vie semble très modeste pour les habitants locaux. Le caractère épars de leurs habitations, décrit à tout visiteur l'ampleur de leurs souffrances et de leur enclavement. Sur un ton joyeux, Amar s'est dit très content de voir venir des délégations de la wilaya et des journalistes pour s'enquérir de la situation des citoyens. «Ici, nous vivons dans l'isolement total, votre présence et la récente visite du wali Lekhal Ayat Abdeslam à Zbarbar nous a rendu l'espoir», a-t-il dit.

Madjid Brahmi, 1er élève martyr à Béjaïa en 1956 à porter la fièvre de la liberté

Il s'appelle Madjid Brahmi. Il n'avait que 15 ans lorsque l'armée coloniale l'a brûlé vif dans l'incendie de sa maison familiale, localisée à Boubarka dans la région de Toudja à 35 km à l'Ouest de Béjaïa. Il a été victime, d'une opération militaire punitive, infligée collectivement à tous les habitants du Hameau, accusés de soutenir la révolution et de cacher des moudjahidines dans leurs abris. Lui, ses parents et sa sœur ont été littéralement calcinés. Et pas moins de 23 autres personnes ont subi le même sort au terme de cette journée funeste du 23 mars 1956, et au cours de laquelle même les femmes enceintes n'ont pas pu avoir grâce aux yeux de leurs bourreaux, à l'instar de Fatima Debbouz, épouse du grand moudjahid, Mohand Arab Debbouz, qui a subi l'épreuve du feu sans la moindre pitié, selon le récit d'un témoin du village, Arif Sahelia, ami et copain d'école de Madjid, qui tous deux fréquentaient le même établissement primaire à Toudja, «l'école Maurice Donanin», en l'occurrence. «C'était un véritable carnage avec des scènes d'horreurs insoutenables», se souvient-il encore la gorge nouée d'émotion et accablé par l'atrocité d'un souvenir indélébile, celui du «mélange des cendres des maisons aux restes humains calcinés». Madjid, qui savourait ses vacances de pâques à la maison, s'appretait à repartir à Be-

jaïa et y rejoindre les bancs de son collègue, l'actuel «lycée Ibn Sina» où il était élève en classe de 3ème. Il a été sauvagement ravi à la vie. Mais sa mort, n'a pas été vaine. Elle a été le catalyseur d'un soulèvement généralisé de collégiens et lycéens dans la région voire dans tout le pays, qui par cohorte, à l'appel de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens) ont, troqué leur banc d'école contre les maquis et leurs stylos contre les fusils.

«Avec un diplôme de plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres»

En effet, dans cet appel historique, le nom de Madjid Brahmi, y est évoqué en exemple à méditer pour s'engager dans le combat libérateur, car, y est-il souligné, non sans pertinence, qu'«Avec un diplôme de plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres». Si bien que rapidement la fièvre du sacrifice s'est installée. «A la rentrée des vacances de pâques, l'ambiance était lourde à cause de la mort de Madjid et celle de Bouraoui dans la région voisine de Jijel», se souvient pour sa part, Djoudi Attoumi, historien et ancien officier de l'ALN, qui bien que pensionnaire alors dans une école de commerce à Alger, en a violemment ressenti les effets, à l'instar de tous ses camarades, envahis, désormais de peine et de colère. «Après ça, tout a basculé», dira-t-il en évoquant le flux nomi-



natif de tous les jeunes montés au maquis dont «plus de 80 % n'en sont jamais revenus», a-t-il soutenu. Une association de la commune de Toudja, «Toudja moudjahidine de l'ALN», a dénombré le sacrifice suprême de 10 lycéens et étudiants dans la seule circonscription, laquelle, durant la guerre de libération, a donné 700 martyrs. En fait, dès la fin des vacances de pâques, les élèves ont commencé à s'organiser sous la houlette du moudjahid Larbi Touati et de feu Mohamed Seddik Bneyahia, l'ancien ministre des affaires étrangères de l'Algérie indépendante et maître d'internat alors, engagés tous deux à constituer un premier noyau de résistance au sein de l'établissement, a confié à l'APS, en 1996, feu Arezki Boucheffa, figure de proue de ce mouvement alors. Leur action s'est soldée en

quelques jours, par l'organisation d'une journée de deuil à la mémoire de Madjid Brahmi et la paralysie de l'établissement et la distribution soutenue de tracts pour dénoncer le crime dont il a été l'objet. Percevant cette action comme un défi, l'administration coloniale a alors décrété une chasse à l'homme, traquant tous les jeunes qui y étaient impliqués. Beaucoup ont été arrêtés et placés en détention soit dans les commissariats soit dans les prisons. «Mal lui a pris», a-t-il encore rapporté, expliquant que «c'est dans ces lieux, privatif de liberté que la vraie conscience s'est aiguisée et affirmée. Le drame dans son horreur était devant nous». Et depuis, la machine de la résistance s'est installée et n'a pris fin qu'avec l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale.

MILA :

Mise en service de la station de traitement des lixiviats de déchets «avant fin 2021»

La première station de traitement des lixiviats de déchets en cours de réalisation au Centre d'enfouissement technique (CET) de Ouled Bouhama au chef-lieu de wilaya de Mila sera mise en service «avant fin 2021», a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique. Premier du genre à l'échelle locale, ce projet, lancé en 2019 et nécessitant la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 200 millions DA, permettra le traitement de 80 m3 de lixiviats par jour, a précisé à l'APS le directeur local de cet établis-

sement public, Merouane Kouachi. La mise en service de cette infrastructure relevant du secteur de l'environnement en cours de réalisation par l'Agence nationale des déchets, sous l'égide du ministère de tutelle contribuera au traitement des lixiviats des déchets de l'ensemble des CET de la wilaya, dont deux en cours d'exploitation dans les communes de Chelghoum Laid et Mila, selon la même source qui a souligné que deux autres structures similaires sont en cours de concrétisation à Tadjenanet et Mechira (Sud de Mila). La transformation des lixiviats des CET implantés à l'extérieur

de la wilaya de Mila vers la station d'Ouled Bouhama se fera par le biais de citernes, a indiqué la même source, notant que cette station est destinée à contenir ce type de déchets jusqu'à l'horizon 2035. Les effets positifs de ce projet environnemental «important», selon M. Kouachi, porteront principalement sur un bon traitement des lixiviats conformément aux normes en vigueur, d'autant plus que son degré de dangerosité dépasse, a-t-il dit, celle des eaux usées. En plus du montage de la station de traitement, ce projet comprend égale-

ment la réalisation des bassins de collecte des lixiviats et un laboratoire de contrôle de la qualité, a fait savoir la même source. Ce projet, une fois entré en service, contribuera également à la protection du barrage de Beni Haroun des risques de pollution dus aux lixiviats des déchets, a affirmé la même source. Aussi et selon le même responsable, la même station permettra une meilleure exploitation des structures des CET, tout en contribuant à soutenir les activités du secteur agricole à travers le développement des techniques d'irrigation.

MOSTAGANEM :

Décès du moudjahid Hamou Senoussa

Le moudjahid Hamou Senoussa, un des déclencheurs de la glorieuse guerre de libération nationale dans la région de la Dahra, est décédé lundi soir dans la commune de Benabdemalek Ramdane (Mostaganem) à l'âge de 91 ans et inhumé mardi au cimetière de cette collectivité locale, a-t-on appris mardi auprès de la direction des moudjahidines et ayants droit. Né en 1930 dans la commune de Sidi Belattar (wilaya de Mostaganem), le défunt fut membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) et fut emprisonné par le colonisateur français de 1954 jusque décembre 1960, selon les données du service du patrimoine historique et culturel. Le chercheur spécialiste en histoire locale, Hadj Becheikh, a précisé à l'APS que le moudjahid Hamou Senoussa fut un des membres du groupe ayant mené les premières opérations contre le colonisateur la nuit du 1er novembre 1954 dans la Dahra dans la wilaya de Mostaganem. Il fut arrêté par l'armée coloniale, torturé et emprisonné. Le corps du défunt moudjahid a été inhumé mardi en début d'après-midi (prière du Dohr) au cimetière de la commune de Benabdemalek Ramdane.

ALGER/EAU :

La poursuite de la distribution durant plusieurs mois tributaire de la disponibilité des ressources

Le ministre des ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a assuré, mardi à Alger, que l'approvisionnement en eau potable à Alger se poursuivra selon le programme arrêté le 7 avril dernier, précisant que le maintien de ce programme durant plusieurs mois demeure cependant tributaire de la disponibilité des ressources en eau. «Nous ferons notre possible pour que la distribution se poursuive selon le programme arrêté avant le Ramadhan. Néanmoins, il faut comprendre que nous ne pouvons pas continuer à appliquer ce programme durant plusieurs mois car cela dépend de la disponibilité des eaux de surface», a déclaré le ministre à la presse en marge de la 25ème édition de la journée de l'énergie. A ce propos, le ministre a rassuré quant à la disponibilité des réserves des eaux de surface et des programmes complémentaires pour compenser le manque enregistré dans les eaux souterraines, relevant que son secteur oeuvre à assurer l'approvisionnement en eau dans toutes les wilayas sur la base de données scientifiques». Concernant le communiqué publié lundi par la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) sur la réduction de la période de distribution à Alger, le ministre a souligné que la SEAL n'a pas consulté les actionnaires (ADE et ONA) avant de rédiger ce communiqué d'où son retrait. A une question sur la révision de la tarification de l'eau, M. Mihoubi a affirmé qu'elle n'était pas à l'ordre du jour actuellement mais elle sera posée à l'avenir en concertation avec tous les acteurs». Il a également appelé à fournir davantage d'efforts afin d'économiser l'eau et consacrer les principes prévus dans la charte de l'eau qui sera soumise dans les prochains jours au gouvernement après son enrichissement par tous les secteurs. Cette charte comporte plusieurs recommandations visant à réduire la dépendance à la pluviométrie et à assurer une meilleure gestion des ressources en eau à la faveur de techniques modernes dont la gestion à distance. Le ministère des ressources en eau vise à passer de 17 % d'utilisation des ressources en eau non conventionnelles à 50 % d'ici 2035, a indiqué M. Mihoubi.

L'Algérie a franchi de grands pas dans la prise en charge des hémophiles

L'Algérie a «franchi de grands pas en matière de prise en charge des hémophiles», a indiqué jeudi à Sétif la sous-directrice chargée des hémophiles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mme Fatiha Nadhir. Elle a souligné dans ce sens, au cours d'une journée d'étude et de sensibilisation tenue à la salle des conférences du centre commercial Park Mall de Sétif, que le ministère de tutelle adopte depuis 2018 une «stratégie nationale de prophylaxie chez les hémophiles ayant permis de leur assurer une éducation thérapeutique». La même responsable a indiqué que l'éducation thérapeutique de ces patients vise notamment à leur permettre de garantir une certaine assiduité dans le respect du traitement (sous forme d'injection) et de se prendre en charge eux-mêmes, notamment durant la pandémie de la Covid-19 pendant laquelle la majorité des patients ne se rendaient plus aux hôpitaux». Mme Nadhir a également ajouté que l'évolution de la prise en charge des hémophiles en Algérie, depuis 2007, montre que le pays a consenti d'énormes efforts dans ce domaine, soutenant que le pourcentage des médicaments destinés aux hémophiles



représente 8 % du total des médicaments. Aussi, le budget consacré à cette catégorie de patients durant l'année 2021 a été multiplié par 30 comparativement à l'année 2007, a indiqué Mme Nadhir qui a souligné que l'Algérie a adopté la stratégie mondiale qui repose sur la prophylaxie visant à éviter le saignement au niveau des articulations afin d'éviter

l'infirmité motrice et en réduire le taux chez les hémophiles. La même oratrice a assuré, en outre, qu'il n'y a aucun manque dans les médicaments destinés aux malades hémophiles en Algérie. Elle a signalé, toutefois, la persistance de certaines insuffisances au niveau des zones d'ombre à travers toutes les wilayas du pays, ayant conduit à la création

d'un réseau de soin des hémophiles dans ces zones, faisant de tous les hôpitaux des structures de référence pour cette maladie. Selon Mme Nadhir, il y aura également une interactivité entre certaines structures sanitaires concernant le protocole thérapeutique, les dossiers médicaux électroniques, la prise en charge des patients et l'inscription de tous les médecins spécialisés dans le traitement des patients atteints de cette maladie pour assurer la formation. Cette manifestation scientifique initiée par la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé, tenue sous le slogan «Adaptons nous au changement», a donné lieu à plusieurs communications sur «l'évolution de la prophylaxie selon les directives nationales», «mise en place du registre électronique de l'hémophile», «l'apport de l'association nationale des hémophiles dans l'accompagnement et la prophylaxie chez l'hémophile à domicile», «proposition de circuit de prise en charge des enfants hémophiles sous prophylaxie et projet de réseau national». Une table-ronde a été organisée, à l'occasion, sur «le projet de réseau national des hémophiles, modèle pratique et structurant».

ALGERIE-MAURITANIE: Signature prochaine d'un accord de coopération et de partenariat dans le domaine de la santé

L'Algérie et la Mauritanie ont convenu de signer une convention de coopération «dans les plus brefs délais» touchant à plusieurs domaines, notamment la formation et la recherche scientifique ainsi que l'échange de données dans le domaine sanitaire, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Cette décision a été prise mardi lors d'une audience accordée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid à l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie, Boulah Ould Mogueye. Les deux parties ont convenu de la nécessité de «concrétiser la coopération entre les deux pays dans le domaine de la santé à travers la signature d'une convention de coopération dans les plus brefs délais portant sur plusieurs domaines dont la formation et la recherche scientifique, le contrôle de l'épidémie et l'échange des données dans le domaine de la santé». Indiquant que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des axes entre les deux pays dans le domaine de la santé, décidés lors de précédentes rencontres, le ministre a fait part de la disponibilité des autorités algériennes à renforcer ce partenariat à moyen et long termes». De son côté, l'ambassadeur mauritanien a salué le niveau des relations de coopération et de solidarité liant les deux pays», valorisant le soutien considérable de l'Algérie à la Mauritanie dans le domaine sanitaire». Le diplomate a également loué les efforts de la délégation médicale algérienne dont l'expérience a profité aux équipes médicales mauritaniennes, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pandémie de Covid-19», a conclu le communiqué.

REOUVERTURE DES FRONTIÈRES : Le Pr Djenouhat insiste sur l'obligation des tests PCR et antigéniques

Le Pr Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie, s'est félicité de la décision prise dimanche par le Conseil des ministres d'ouvrir les frontières, à compter du 1er juin, néanmoins il insiste sur l'obligation d'un protocole sanitaire strict au niveau des aéroports. «Il faut imposer le test PCR et le test antigénique à l'entrée du pays pour chaque voyageur pour éviter à notre pays ce qui s'est produit aux Seychelles, alors que la population de ce pays est vaccinée à plus de 70%», a-t-il déclaré mardi sur les ondes de Radio Sétif. «Tout cas qui se révèle positif doit être impérativement être soumis à une quarantaine obligatoire de 10 à 14 jours dans un hôtel dédié pour casser la chaîne de contamination», suggère le Pr Djenouhat, qui appelle par ailleurs à l'ouverture d'enquêtes épidémiologiques sur les différents variants du Covid-19 qui ajoute t-i, «n'a pas fini de muter et de nous surprendre». L'invité de la radio, se basant sur la situation épidémiologique actuelle, caractérisée par une stabilité des chiffres, exclu la survenue d'une troisième vague, tout en invitant les citoyens «à rester vigilants, à ne pas se laisser aller et ne pas croire non plus aux thèses complottistes fondées sur le déni de réalité». Face au retard manifeste de la campagne vaccinale en Algérie, qui n'a pu obtenir qu'une quantité dérisoire de vaccins, soit 630.000, en tout, selon les derniers chiffres communiqués par le ministre de la Santé, le président de la Société algérienne d'immunologie mise beaucoup sur la «fabrication du vaccin russe Spoutnik V en Algérie pour une vaccination massive et un transfert de technologie».

FORMATION-ENSEIGNEMENT:

Consolider le partenariat au profit des porteurs de projets



La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha a mis en avant, mardi à Alger, l'impérative consolidation du partenariat avec le secteur de l'Enseignement supérieur en vue de définir les mécanismes d'accompagnement et d'encadrement des porteurs de projets innovants parmi les diplômés de la formation professionnelle, et ce à la faveur d'une convention-cadre devant être signée prochainement. Cette convention permettra aux diplômés de la Formation professionnelle porteurs de projets innovants de bénéficier du cadre scientifique au niveau des laboratoires de recherche relevant de l'Enseignement supérieur afin de développer leurs projets, a précisé la ministre dans une déclaration à la presse, en marge de la clôture de la première édition du «Salon national sur l'innovation dans la formation professionnelle». Elle a souligné, en outre que les 69 projets présentés lors du

Salon, dans les domaines de l'électronique, des TIC, de l'agroalimentaire, des métiers de l'agriculture, de l'irrigation et de l'environnement, vont bénéficier d'un accompagnement des secteurs concernés, selon les spécialités et les champs d'activité, en vue de concrétiser ces projets sous forme de micro-entreprise ou start-up de manière à contribuer efficacement au développement économique. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a mis en avant, dans une déclaration à l'APS, l'importance de programmes de travail communs entre les deux secteurs en vue «d'encourager les porteurs de projets innovants et de les accompagner en matière de méthodologie et de conception de projet», affichant la disposition de son secteur à apporter sa contribution et à mettre à profit ses compétences et expérience dans ce sens. La valorisation des idées inno-

vantes, le développement de la culture entrepreneuriale dans la Formation professionnelle et l'université, l'activation des liens avec l'environnement socioéconomique et le développement de la communication avec l'Entreprise, soit par le biais d'accords de partenariat ou dans le cadre du soutien aux stages pratiques, sont autant de «leviers pour promouvoir la formation en Algérie». Le ministre a rappelé, dans le même contexte, que son département «continuera à promouvoir l'ouverture sur l'environnement socioéconomique et à œuvrer à l'élargissement de son réseau de liens, l'intensification des contrats de partenariat et la promotion de la culture entrepreneuriale en milieu universitaire». Le secteur de l'Enseignement supérieur s'emploie à encourager nos étudiants à réfléchir à des projets créateurs de richesses et à les accompagner dans la création de start-up a-t-il conclu.

Les textes d'application de la loi sanitaire en cours d'élaboration

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé jeudi à Oran que les textes d'application de la loi sanitaire 18/11 sont en cours d'élaboration. «L'élaboration des textes d'application de la loi 18/11 est en cours. Nous veillerons à ce qu'ils soit terminés le plus rapidement possible», a assuré M. Benbouzid, lors d'une rencontre avec le personnel de santé à l'EHU d'Oran à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. «L'opération a pris du retard», a-t-il reconnu. Le Premier responsable a également confié que «le Premier ministre a demandé de faire passer le maximum de textes d'application de cette loi, mais la crise sanitaire de la Covid-19 a freiné les choses», révélant que «sur 105 textes d'application, quelques uns sont passés au Conseil du gouvernement et 7 à 9 textes seront passés prochainement». Le ministre a visité plusieurs structures sanitaires relevant de son secteur dans la wilaya, dont le projet de l'hôpital des grands brûlés, la clinique privée d'oncologie «Espoir» située à haï «USTO» et l'hôpital de 240 lits à haï «Nedjma». Il a tenu aussi une rencontre avec les personnels de la santé à l'EHU d'Oran.

VACCIN :

1,5 milliard de doses de vaccins administrées dans le monde

Plus d'un milliard et demi de doses de vaccin anti-Covid ont été administrées dans le monde, six mois après le début des premières campagnes de vaccination, selon un bilan annoncé mardi par des sources officielles. Au moins 1.500.017.337 doses ont été injectées dans 210 pays ou territoires, selon ce bilan réalisé à partir de sources officielles. Près de 60% de ce total ont été administrés dans trois pays: la Chine (421,9 millions), les Etats-Unis (274,4 millions) et l'Inde (184,4 millions). Au Royaume-Uni (54% de la population a reçu au moins une dose), au Bahreïn (50%), aux Etats-Unis (48%), au Chili (47%) et l'Uruguay (40%). Dans l'Union européenne, plus de 200 millions de doses ont été administrées à 32% de la population, selon des médias. Loin derrière Malte (65% de la population a reçu au moins une dose) et la Hongrie (49%), champions des 27, les pays les plus peuplés de l'UE gravitent autour de la moyenne européenne: Allemagne (37%), France (31%), Italie (32%) et Espagne (33%).

Chaque jour de la semaine écoulée, 3,9



millions de doses ont été injectées en moyenne dans l'UE. Au total, près de 14% des 1,5 milliard de doses injectées dans le monde l'ont été dans l'UE, qui concentre moins de 6% de la population mondiale. Alors que la 500 millionième

dose dans le monde avait été administrée au bout de quatre mois de campagnes vaccinales le 25 mars, il a fallu moins d'un mois pour doubler ce total, puis un peu plus de trois semaines pour atteindre le milliard et demi d'injections réalisées.

Onze pays ne vaccinent pas encore: six en Afrique (Tanzanie, Burkina Faso, Tchad, Burundi, Centrafrique, Erythrée), deux en Océanie (Vanuatu, Kiribati), deux en Asie (Corée du Nord, Turkménistan) et un dans les Caraïbes (Haïti).

Les chiffres de l'épidémie de Covid-19 en France étaient en fait surévalués depuis des mois

Une erreur dans la méthode de calcul a conduit Santé publique France à publier des chiffres surévalués sur l'épidémie de Covid-19, et ce depuis plusieurs mois. Son nouvel algorithme affiche désormais un taux d'incidence 12% plus bas sur la France entière.

Une erreur dans le système SI-DEP, lequel calcule les cas Covid-19 confirmés, a poussé Santé publique France (SPF) à revoir sa méthode. C'est ce qu'explique l'établissement public dans un communiqué du jeudi 20 mai. Ainsi, tous les indicateurs annoncés depuis plusieurs mois étaient surévalués et viennent d'être revus grâce à un nouvel algorithme. Le problème reposait précisément sur l'émission d'un «pseudonyme anonymisé». Une personne qui subissait un test du Covid-19 voyait son résultat lié à un pseudonyme afin de protéger son identité. Or, comme l'explique SPF, un patient se faisant tester plusieurs fois sur une courte période pouvait générer des pseudonymes différents, et donc des doublons, ce qui a donné un nombre de cas positifs plus élevé. La nouvelle mise à jour assure que le système SI-DEP génère toujours le même pseudonyme pour une même personne. Ce correctif a déjà été mis en place et a même été appliqué sur les données des trois derniers mois, une période qui correspond «à la montée en charge de la détection des variants», indique SPF.

Changements majeurs

La révision des résultats a apporté une différence non négligeable dans les indicateurs clés de l'épi-



démie. Ainsi, le taux d'incidence dans la France entière a été abaissé de 12%, le taux de positivité de 8% et le nombre total de cas confirmés de 6%. Autant de données sur lesquelles se base le gouvernement pour prendre des décisions en termes de restrictions sanitaires. «La comparaison des indicateurs produits avec l'ancienne et la nouvelle méthode de pseudonymisation montre des courbes proches et des tendances similaires sans conséquence sur la dynamique de l'épidémie», assure cependant Santé publique France.

Diminution des chiffres

Au-delà de cette nouvelle méthode de calcul, les chiffres continuent de baisser à l'échelle nationale. Entre le 10 et le 16 mai, SPF a constaté une diminution de 31% des nouvelles

hospitalisations de patients Covid-19, et cela passe à 33% pour les nouvelles admissions en réanimation. Le nombre de décès sur sept jours a lui aussi diminué, passant de 1.570 à 1.248. Le taux de positivité était de 4% sur les sept derniers jours, à compter du jeudi 20 mai. La couverture vaccinale progresse elle aussi. Le 18 mai, date des dernières données disponibles, 21.133.653 personnes (31,5% de la population) avaient reçu au moins une dose du vaccin en France, et 9.866.934 (14,7% de la population) étaient complètement vaccinés. Le gouvernement vise plus de 30 millions de premières injections à la mi-juin. Le 31 mai, la vaccination sera ouverte à l'ensemble de la population adulte.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES :

Tout pour les éviter!

Une infection alimentaire, c'est le plus souvent banal. Mais elles sont quand même responsables de 10 000 à 20 000 hospitalisations par an. Et elles sont parfois collectives. En 2012, 1 288 foyers de toxi-infections alimentaires collectives (Tiac) ont été déclarés en France, affectant 10 258 personnes dont 6 sont décédées. «On parle de foyer quand au moins deux personnes, parfois beaucoup plus, sont rattachées à une même cause alimentaire. Leur déclaration est obligatoire, mais elles restent sous-estimées, car il est souvent difficile d'établir un lien entre plusieurs cas», souligne le Dr Mathieu Tourdjman, médecin épidémiologiste à l'InVS (Institut de Veille Sanitaire). L'InVS surveille 17 maladies d'origine alimentaire et contribue aux enquêtes permettant d'identifier les aliments contaminés. Même si la sécurité alimentaire n'a jamais été aussi bonne,

nous devons tous rester vigilants. » Escherichia coli, shigelles, salmonelles, campylobacter... Plusieurs centaines de bactéries peuvent être en cause, il n'est pas toujours possible de les identifier. Heureusement, les conséquences se limitent le plus souvent à des symptômes digestifs qui guérissent en 3 à 7 jours. «En été, les infections alimentaires sont rarement d'origine virale, contrairement à l'hiver où ce sont les épidémies de gastro-entérites virales qui dominent», remarque le Dr Mathieu Tourdjman. La listeria est une bactérie qui se transmet surtout par l'ingestion d'aliments contaminés et peut provoquer la listériose, une maladie rare (moins de 400 cas par an en France) mais grave, qui nécessite presque toujours une hospitalisation. Les symptômes les plus courants, fièvre et maux de tête, peuvent se déclarer jusqu'à huit semaines après l'ingestion. Les personnes âgées ou immunodéprimées et les femmes

enceintes doivent y être particulièrement attentives. L'infection peut se transmettre au fœtus avec des risques pour la grossesse et le nouveau-né. Elle se traite par antibiotiques.

Un risque accru

avec les fromages au lait cru

Les salmonelloses sont des bactéries présentes dans l'intestin des animaux et qui résistent au froid. Ainsi, les aliments crus sont le plus fréquemment contaminés. Les salmonelles provoquent des gastro-entérites aiguës (diarrhées, vomissements, fièvre, maux de tête) en moyenne 12 à 36 heures après la contamination, parfois une déshydratation sévère chez les personnes fragiles. Moins graves que la listériose, ces infections sont en revanche beaucoup plus fréquentes. On recense environ 10 000 cas par an, un chiffre en baisse grâce à l'amélioration des contrôles tout au long de la chaîne alimentaire.

RHINITE ALLERGIQUE :

Sachez reconnaître les symptômes

Une rhinite d'origine allergique peut parfois être prise pour un rhume classique : éternuements, nez qui coule, conjonctivite... Qu'elle ne survienne qu'au printemps (on parle alors de rhinite saisonnière) ou qu'elle dure toute l'année (rhinite persistante), cette affection a pourtant des symptômes bien particuliers. Le tout est de savoir les identifier... !

Qu'est-ce que la rhinite allergique ?

La rhinite allergique est une inflammation des voies aériennes supérieures, qui survient lorsqu'une personne sensibilisée se trouve en présence d'un allergène. Elle concerne aujourd'hui 25 % de la population !

On distingue deux types de rhinite allergique :

La rhinite dite persistante, présente tout au long de l'année, est due à des allergènes que l'on trouve en permanence dans l'environnement (acariens, poils d'animaux, moisissures) ; La rhinite allergique saisonnière, liée surtout aux pollens des arbres, graminées et herbacées, se manifeste chaque année à la même saison.

Les symptômes de la rhinite allergique

Lorsqu'au printemps, un allergique au pollen entre dans un champ, sa réaction peut être immédiate et en général assez violente, caractéristique de la rhinite allergique saisonnière. Dr. Julien Cottet, médecin allergologue, précise les symptômes :

Éternuement ;

Le nez se met à couler, il démange ;

Le nez se bouche ;

Les yeux commencent à pleurer, on ressent une sensation de grain de sable dans les yeux ;

La respiration devient difficile et sifflante, et la toux apparaît ;

Sensation d'oppression thoracique ;

La gorge peut démanger ;

Une irritabilité, une fatigue peuvent se faire sentir

Chez la moitié des allergiques au pollen, tous ces symptômes sont associés à une conjonctivite. Dans les cas les plus sévères, cette scène peut se terminer par une crise d'asthme. Dans de rares cas, lors d'un contact direct avec la peau, des personnes très allergiques peuvent aussi développer une urticaire, associée à la rhinite. «L'eczéma ou l'urticaire de contact peut survenir chez un enfant qui joue dans l'herbe, car sa peau est au contact des pollens» prend exemple l'expert. Concernant les acariens, la crise de rhinite allergique peut aussi se terminer par une crise d'asthme. Elle surviendra plus volontiers le matin, car les particules d'allergène étant de taille plus importante que les pollens, elles mettent plus longtemps à arriver dans les bronches, et la crise est décalée.

RHINITE ALLERGIQUE

PERSISTANTE:

Des symptômes latents

Pour une rhinite allergique persistante, les symptômes sont identiques, mais souvent présents à bas bruit : c'est le nez légèrement bouché toute l'année, qui coule un peu, et qui requiert la présence permanente d'un mouchoir dans la poche... Ces signes peuvent toutefois être d'intensité variable, en fonction de l'allergène, de la quantité présente dans l'air, et du degré de sensibilisation de la personne. La rhinite déclenchée par une allergie aux poils d'animaux est par exemple souvent aussi explosive qu'une rhinite allergique saisonnière.

LES CAUSES DE LA RHINITE

ALLERGIQUE :

Des calendriers différents

La rhinite allergique saisonnière, essentiellement liée aux pollens, n'apparaît généralement pas avant l'âge de 3-4 ans, et se déclenche réellement entre 6 et 12-15 ans. En général, cette rhinite allergique pollinique revient tous les ans à peu près à la même période, au début du printemps. Mais pour certains pollens comme le pollen de cyprès, il peut y avoir des variations d'une année sur l'autre, notamment en fonction de la météo. «Cela dépend aussi du type de pollens auquel on est allergique. Les allergies aux graminées surviennent vers avril jusqu'à juin, tandis que les allergies aux urticacées ont lieu vers août, septembre» précise Dr. Cottet, ajoutant que l'allergie à l'ambrosie est plus fréquente dans la région Rhône-Alpes et survient à partir du mois d'août. Pour la rhinite persistante, il n'y a pas vraiment d'âge déterminé : elle peut commencer à l'âge adulte, et même à la retraite ! Il suffit parfois d'un changement de domicile, d'environnement.

JIJEL:

Apparition de physalies vénéneuses aux alentours du port de Djendjen



La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel a mis en garde mardi les citoyens contre l'apparition de physalies vénéneuses ou Galère portugaise aux alentours du port de Djendjen. La direction locale de la pêche et des ressources halieutiques indique dans un communiqué de presse qu'un nombre considérable de physalies (méduses vénéneuses) a été observé dans les environs du port de Djendjen, appelant les citoyens à la vigilance et à la précaution. Selon le document, l'orientation Ouest des vents est susceptible de favoriser le déplacement des physalies vers les plages des communes d'El Kennar Nouchfi et Sidi Abdelaziz (Est de Jijel). La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel avait mis en garde, le 8 mai courant, contre l'apparition de physalies vénéneuses sur les plages de Sidi Abdelaziz et Béni Belaïd. «Les couleurs de ces méduses (bleue, verte, violette, rose) peuvent inciter certains curieux à les toucher ce qui risque de provoquer d'intenses brûlures accompagnées de multiples symptômes pouvant aller chez certains sujets jusqu'à l'arrêt cardiaque», a-t-on averti. La même source a ajouté que le contact ou la piqure de physalies peuvent aussi occasionner une «perte de connaissance, une forte fièvre, une gêne respiratoire, des maux de ventre, des douleurs musculaires et des vomissements».

Priorité aux trisomiques dans l'aide à l'insertion socio-professionnelle

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, samedi à Annaba, que la catégorie des personnes atteintes du syndrome de Down (trisomie 21) avait «la priorité» en matière d'aide à l'insertion socio-professionnelle et de financement pour la création d'activités dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). La politique du secteur dans ce cadre repose sur la réunion de toutes les conditions d'aide à l'insertion socio-professionnelle et à l'accompagnement de cette catégorie à travers des mécanismes efficaces, a précisé la ministre à l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude sur la promotion de prise en charge des personnes trisomiques au Palais de la culture et des arts Mohamed Boudiaf (Annaba) à l'occasion de la Journée mondiale de la Trisomie 21. Soulignant que la politique sociale de l'Etat en direction des personnes à besoins spécifiques «s'appuie aux principes généraux en vigueur à l'échelle internationale, notamment dans les pays développés», Mme. Krikou a fait état de «la révision en cours de certains clauses de textes de loi en lien avec la prise en charge de ces catégories, particulièrement les trisomiques, en adéquation avec les nouveautés dans le monde et en réponse aux aspirations de la société civile en matière de facilitation de l'insertion. Plus de 4832 enfants atteints du syndrome de Down sont pris en charge sur les plans éducatif, pédagogique et thérapeutique au niveau des établissements spécialisés relevant du secteur de Solidarité et d'établissements éducatifs publics auxquels s'ajoutent 147 structures spécialisées créées par des associations actives dans ce domaine, a rappelé la ministre. Lors de sa visite dans la wilaya d'Annaba, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme s'est enquis des activités des femmes rurales et des femmes au foyer à travers une exposition sur les activités productives et les microprojets créés dans le cadre de microcrédits, et ce, dans les domaines de l'apiculture, de l'extraction des huiles naturelles et de la couture. A la Maison de la Cul-



ture Mohamed Boudiaf, la ministre a supervisé le lancement de cycles de formation au profit de femmes rurales dans le domaine de l'apiculture et de l'élevage afin de bénéficier du soutien dans le cadre du microcrédit et de création des activités en milieu rural. Lors de sa tournée dans les pavillons de l'exposition,

Mme Krikou a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner les femmes productrices dans le développement de leurs activités à travers la formation en marketing et la promotion des produits, notamment l'emballage pour faciliter la commercialisation de leurs produits et leur permettre de se positionner sur le mar-

ché. Selon les cadres de l'ANGEM, cette dernière a financé plus de 942 000 activités productives au niveau national depuis sa création en 2005. Après avoir assisté au coup d'envoi d'une caravane de solidarité et de sensibilisation en faveur de la femme rurale et au foyer dans les communes de Chorfa, Eulma, Tréat et Seraïdi, Mme. Krikou a présidé une cérémonie de distribution d'aides financières, de locaux commerciaux et d'équipements pour la création d'activités au profit de femmes bénéficiaires dans le cadre l'ANGEM. Dans la région de Bouziri (Seraïdi), classée zone d'ombre, la ministre a inspecté des activités lancées par des femmes rurales dans les domaines d'apiculture et d'élevage où elle échangé avec certaines sur leurs conditions et les moyens d'aide à création d'activités productives. A ce propos, la ministre a mis en avant l'importance de la formation et de l'initiative en vue de créer des activités dans le cadre des dispositifs garantis par l'Etat. Par ailleurs, Mme Krikou a rendu visite, dans le cadre des festivités de la Fête de la Victoire, à la moudjahida et veuve de chahid, Fatima Dakhil, à Annaba.

FORMATION PROFESSIONNELLE:

Des spécialités dans les métiers du cinéma et des Arts à la prochaine rentrée

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a fait état, jeudi à Alger, de l'intégration de quatre (04) spécialités nouvelles dans les métiers du cinéma et des Arts dans le programme de formation professionnelle dès la prochaine rentrée, prévue le 28 mars en cours. Dans une allocution prononcée à l'issue d'une cérémonie de signature, aux côtés de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, d'une convention cadre entre les deux secteurs concernant cette opération, Mme Benfriha a fait savoir qu'il sera procédé, en premier lieu, à l'intégration de 4 spécialités dans les métiers du cinéma et des Arts à compter de la prochaine rentrée professionnelle, à savoir: make-up artist, projectionniste, technicien de scène et créateur de mode. Evoquant une nouvelle approche adoptée par son secteur pour l'ouverture des établissements de formation sur leur environnement social et économique à travers le renforcement du partenariat, Mme Benfriha a indiqué que l'intégration de nouvelles spécialités vise à assurer une main-d'oeuvre qualifiée et spécialisée dans les professions relatives au domaine de la culture et des Arts. Selon Mme Benfriha, cinq (5) wilayas pilotes ont été choisies pour la concrétisation de ces spécialités, en l'occurrence, Alger, Constantine, Tlemcen, Béchar et Ghardaïa, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre d'une action commune entre les deux ministères, où les établissements de formation professionnelle assurent le volet théorique, tandis que le côté pratique sera pris en charge par le ministère de la Culture et des Arts. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts du Gouvernement visant à concrétiser la volonté du Président de la République Abdelmadjid Tebboune de donner aux jeunes l'opportunité d'exprimer leurs capacités et leurs compétences dans de la Culture et des Arts ainsi que son attachement à la relance de l'industrie cinématographique et culturelle, en général. De son côté, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a mis l'accent sur l'importance de la formation professionnelle des jeunes dans le domaine de la Culture et des Arts pour que l'industrie culturelle contribue à la promotion de l'économie nationale. A ce propos, elle a fait savoir que la coopération entre les secteurs de la culture et de la formation professionnelle vise le lancement de spécialités liées à la production cinématographique et culturelle en général, ajoutant que l'activation de la production cinématographique en Algérie implique l'association de techniciens spécialisés.

Un travail en cours pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des Imams

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs s'emploie pour l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des Imams et des agents religieux, notamment par la révision du montant des primes et des promotions, a affirmé jeudi à Alger le ministre du Secteur, Youcef Belmechdi. S'exprimant lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a fait état d'un «travail en cours» pour l'amélioration de la situation de cette catégorie, à travers la révision des promotions et des primes, rappelant l'importance de cette catégorie qui est au service des mosquées et veille à l'encadrement de la vie spirituelle des Algériens et à la préservation de leur référent religieux et la sécurité nationale de notre pays. Il a par ailleurs indiqué que l'injustice dont souffrent les personnels des affaires religieuses frappe plusieurs corps d'autres secteurs, en raison, a-t-il dit, de «la gestion administrative héritée des années précédentes». En réponse à une question sur l'absence d'un Institut de formation des cadres des affaires religieuses dans la wilaya d'Adrar, le ministre a rappelé que l'Algérie compte actuellement 13 instituts, relevant l'importance que revêtent ces instituts qui agissent comme garant d'une formation religieuse fondée sur le référent religieux national et servent de soupape de sécurité contre toute forme de radicalisme et d'extrémisme. Il a dans ce sens imputé la non réalisation de tels instituts à Adrar à la crise financière que traverse le pays, et qui a entraîné le gel de plusieurs projets dans beaucoup de secteurs en vue de rationaliser les dépenses. Au début de l'année prochaine, un nouvel institut de formation des corps spécialisés dans les affaires religieuses entrera en service dans la région d'Ain Madi dans la wilaya de Laghouat. Cet institut, ajoute-t-il, accueillera près de 100 étudiants des pays africains, notamment du Sahel, en sus des étudiants algériens. Pour ce qui est de la conversion du centre culturel islamique d'Adrar en un institut de formation, le ministre a souligné que la conversion de sa spécialité est contraire à la loi et que sa mission est complémentaire aux écoles coraniques, d'autant plus qu'il relève administrativement du centre culturel islamique, sis à Alger.

La DGSN lance un concours de recrutement et de formation des agents de police dans plusieurs wilayas

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture de l'opération de dépôt des dossiers de candidature pour le concours de recrutement et de formation sur épreuves des agents de police hommes, au niveau des bureaux de formation relevant de la sûreté de certaines wilayas du Sud. Il s'agit des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Biskra, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, El-Oued, Ouled Djellal, El Meghaier, Touggourt, El Menia, In Salah, Djanet, In Guezzam, Béni Abbès, Bordj Badji Mokhtar et Timimoune, a précisé la même source. La DGSN rappelle les conditions d'accès au concours qui prévoient notamment que l'intéressé doit être âgé de 19 ans au moins et de 23 ans au plus le jour du concours. La DGSN a mis à la disposition des citoyens son site électronique et ses pages Facebook, Instagram et Twitter, pour consulter les conditions d'accès et imprimer le formulaire de participation.

AMAZON NE PAIE PAS ASSEZ D'IMPOTS EN EUROPE?

«La réponse, c'est l'abrogation de la flat tax!»

Indignation outre-Manche. Amazon ne paie pas d'impôt sur les sociétés en Europe, malgré l'explosion de ses ventes. Un faux débat pour Marc Wolf, ancien cadre du fisc, qui souligne que les GAFA se plient à leurs obligations. S'il existe une marge de manœuvre pour les Européens, elle se trouve dans les poches des actionnaires. Amazon ne contribue pas «à l'équilibre du bien commun». Dans les colonnes du Guardian, la députée travailliste Margaret Hodge dénonce une «campagne d'évasion fiscale incessante» de la firme de Seattle. La raison de sa colère, l'ardoise fiscale réglée par le géant du commerce en ligne au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) pour 2020: zéro euro. Un chiffre qui contraste avec les 44 milliards de chiffre d'affaires qu'il a réalisés sur le vieux continent. Mieux, Amazon a même obtenu un crédit d'impôt de 56 millions d'euros au Luxembourg, où est implanté son siège européen. Crédit qu'elle pourra faire valoir en cas de futurs profits. Une éventualité qui pourrait ne pas se présenter de sitôt. Comme le souligne le quotidien britannique, cette filiale a accumulé 2,7 milliards d'euros de pertes, qui pourront être déduites de tout impôt sur de futurs bénéfices. La décision du groupe américain de rendre public le bilan comptable qu'il a communiqué aux autorités luxembourgeoises n'a pas arrangé les choses. N'y figure pas le chiffre d'affaires réalisé par pays de son marché européen. En revanche, ses comptes aux États-Unis montrent que les revenus dégagés au seul Royaume-Uni ont augmenté de 51% en 2020, pour atteindre un record de 26,5 mil-



liards de dollars (22,47 milliards d'euros). Rien qu'au quatrième trimestre 2020, la firme de Jeff Bezos enregistre une croissance de 42% sur ses ventes mondiales par rapport à 2019, bondissant de 87,4 à 125,6 milliards de dollars (106,53 milliards d'euros), dépassant ainsi largement les attentes du marché.

AMAZON:

Roi de l'optimisation fiscale, pas de la fraude

Des revenus qui «ont grimpé en flèche durant la pandémie, alors que nos commerces se débattent, mais elle continue de transférer ses bénéfices vers des paradis fiscaux comme le Luxembourg pour éviter de payer sa juste part d'impôts», accuse la députée travailliste. Celle-ci fustige les «grandes

entreprises du numérique» qui «s'appuient toutes sur nos services publics, notre infrastructure et notre main-d'œuvre éduquée et en bonne santé», mais «ne parviennent pas à verser équitablement dans le pot commun pour le bien commun.» Contrairement aux «petites entreprises et aux contribuables assidus.» «Qu'est-ce que mes camarades travaillistes attendent pour reconstituer un impôt universel et progressif, c'est-à-dire l'IR [impôt sur le revenu, ndlr] anglais sur la distribution de dividendes aux actionnaires britanniques d'Amazon et sur la plus-value mobilière?» tacle sans détour le fiscaliste Marc Wolf. L'ancien directeur adjoint à la direction générale des impôts (DGFiP), chargé de la sous-direction du contrôle fiscal enfonce le clou: «Avant de gémir lamenta-

blement, faisons d'abord notre boulot et taxons les profits distribués!» Aussi, explique-t-il que «l'entreprise n'est pas un sujet de taxation, ce n'est qu'un support intermédiaire» à la taxation des facteurs de production (travail, capital), des revenus et de la consommation. Pour lui, ce débat autour de la taxation d'Amazon au titre de l'IS tiendrait donc de l'«escroquerie intellectuelle». Car cet impôt crée durant l'entre-deux-guerres n'était alors qu'une «commodité de sécurisation du recouvrement sur la distribution des profits.» En clair, l'IS est un prélèvement effectué à «titre de sécurité» par l'administration fiscale, qui doutait de pouvoir suivre (et donc taxer) la redistribution des capitaux en aval. Or les progrès ont été significatifs en la matière ces dernières années. Chaque euro redistribué par une entreprise, quelle que soit sa forme (salaires, dividendes), est aujourd'hui traçable et donc directement imposable. «La taxation intelligente est de taxer la consommation finale, la TVA dans les pays de consommation, de taxer la production là où les locaux sont établis, ainsi que les prélèvements liés aux salaires et cotisations sociales. On taxe –ou passe le capital rémunéré à travers les dividendes et les plus-values, et à titre de sécurité, on met de l'IS pour récupérer immédiatement l'impôt», résume-t-il. Sur le premier point, l'impôt de consommation, Marc Wolf rappelle le cas des plateformes de vente en ligne asiatiques qui avaient fraudé la TVA en Europe. Il doute très fortement qu'Amazon puisse s'adonner à un tel jeu directement depuis les pays européens.

PHOTONIS:

Des parlementaires font obstacle au nouvel assaut US

Finally, le fonds Ardian serait sur le point de vendre à prix cassé Photonis, fournisseur de l'armée française, au groupe américain Teledyne. Face à cette situation, des parlementaires interpellent le Premier ministre et appellent à des évolutions législatives, en dehors des traités européens, pour sauver les entreprises de Défense. Les parlementaires, dernier espoir de conserver Photonis sous pavillon tricolore? Si on a pu penser un temps que ce leader mondial de l'optique (équipements alliant optique et électronique) et fournisseur de l'armée française allait échapper aux griffes de Teledyne, qui retirait son offre d'achat le 28 septembre, il est devenu clair que ce n'était que reculer pour mieux sauter. Le 21 octobre, Teledyne annonçait être parvenu à un compromis de vente avec le fonds français Ardian, propriétaire de Photonis, pour 425 millions d'euros, un montant soldé de 15% par rapport au demi-milliard de dollars initialement mis sur la table. Un rabais obtenu «grâce» aux conditions posées par Bercy (une participation minoritaire de Bpifrance) qui, fin mars, avait rendu un avis négatif à l'opération de rachat. Le passage sous pavillon américain du fleuron français pourrait être effectif avant le 31 décembre et n'est en réalité en rien une surprise. Déjà, lors de l'annonce du retrait de Teledyne du dossier fin septembre, Les Échos mettaient en garde, source à l'appui, sur le fait qu'il s'agissait vraisemblablement d'une manœuvre en vue de faire baisser le prix et non d'un abandon. Face à cette situation, plusieurs parlementaires Les Républicains (LR) se mobilisent pour tenter de conserver cette pépite technologique dans le giron national. Le député Julien Aubert a ainsi adressé le 27 octobre une lettre au Premier ministre, après deux lettres au ministre de l'Économie, visiblement restées sans réponse. Julien Aubert met en garde contre le risque «d'une aspiration du savoir-faire» de l'entreprise française par Teledyne. «Si d'aventure, cette société passait sous pavillon américain, on connaît l'histoire, on l'a vu dans les turbines d'Alstom: la société américaine transfère tous les brevets aux États-Unis et l'usine française devient une coquille vide sans la propriété intellectuelle», développe au micro de Sputnik Jacques Myard, ex-député LR, qui s'est joint aux signataires du courrier de Julien Aubert.

RACHATS D'ALSID ET DE SQREEN:

Emmanuel Macron incapable de protéger les fleurons de la tech française?

Deux «pépites» françaises de sécurité informatique croquées coup sur coup par des entreprises américaines! Le 10 février, Alsid annonçait son rachat par Tenable. Le lendemain, Sqreen annonçait son rachat par DataDog. Le destin de la «start-up nation» impulsée par Emmanuel Macron est-il de servir de réservoir d'innovation à la tech américaine? Emmanuel Macron les adore, les Américains aussi. La firme Tenable Holdings est spécialisée dans la détection des vulnérabilités des réseaux d'entreprise (Cyber Exposure). Elle a annoncé le 10 février le rachat pour 98 millions de dollars du français Alsid. Créée en 2016, cette start-up est dépeinte comme l'«une des plus belles success stories du secteur cyber français». Son passage sous pavillon américain illustre une tendance de fond dans ce secteur. Une vague inquiétante. En effet, Alsid est le spécialiste du marché de la sécurité Active Directory, un service d'annuaire qui héberge les données les plus sensibles d'un réseau ou d'une entreprise. Par conséquent, une cible de choix pour tout hacker. Des inquiétudes renforcées par le rachat, dans la foulée, d'un autre fleuron de la tech tricolore. Le 11 février, soit le lendemain même de l'annonce du rachat d'Alsid, l'entreprise informatique new-yorkaise Datadog gobait le français Sqreen, spécialiste de la surveillance des infrastructures cloud et conteneurisées. Un service qu'utilise notamment Le Monde pour sécuriser son site Internet et sa dizaine d'applications. Une hécatombe? En juin 2019, Sentryo, start-up lyonnaise pionnière dans la cybersécurité pour l'Internet des objets industriels, était rachetée par Cisco en juin 2019. L'incapacité de la France à protéger ses réussites du secteur numérique soulève maintes questions.

ÊTRE GOBE PAR PLUS GROS QUE SOIT: Fatalité ou ambition?

Mais ces cessions doivent-elles nous surprendre? Au-delà de la tendance des



géants de la «tech» à faire disparaître toute concurrence potentielle, le rachat par une firme californienne est perçu comme la consécration par tout start-upper qui se respecte. Tant pour assurer le développement de sa boîte que pour simplement s'enrichir. Une illustration de cet état d'esprit, court-termiste et parfois très opportuniste, pourrait être le destin de la fratrie Samwer. Fin des années 90, après des stages dans la Silicon Valley, les trois frères Samwer ont lancé en Allemagne un clone du site eBay. Le géant du commerce en ligne a racheté leur société (et les a embauchés au passage) pour ne pas perdre le marché allemand. Résultat: 53 millions de dollars dans la poche, après moins de cent jours d'activité de leur copycat baptisé Alando. Forts de ce succès, les trois frères ont réitéré l'opération avec de nombreux sites célèbres. Un exemple éclipsé par les success stories d'hommes tels que Steve Jobs (Apple) ou Jeff Bezos (Amazon), qui ont bâti des empires mondiaux en partant de rien. Dans l'Hexagone, des succès inspirent également, comme celui

de BlaBlaCar, de Doctolib ou d'OVHcloud et Mirakl qui forment le club très fermé des licornes françaises. Deezer, autre succès tricolore ayant franchi la barre du milliard de dollars de valorisation, a été absorbée début 2016 par le fonds russo-américain Access Industries. Dataiku ayant, quant à elle, emménagé à New York en 2015. À ceux nourrissant des ambitions analogues, Emmanuel Macron avait promis d'importants moyens durant sa campagne présidentielle. Tant depuis Bercy que durant sa course à l'investiture suprême, le jeune candidat En Marche! ne jurait que par ces start-ups de la tech. «Il faut que les start-up m'aident à transformer la France» déclarait ainsi l'ex-conseiller de Hollande mi-avril 2017. La révélation par le Canard enchaîné de sa participation à la French-Tech Night de Las Vegas, petite expédition qui avait coûté plus de 380.000 euros d'argent public, avait d'ailleurs failli créer la polémique à deux mois du premier tour. Une affaire providentiellement éclipsée par celle des costumes offerts à François Fillon.

FRAUDE A LA TVA SUR LES PLATEFORMES DE COMMERCE EN LIGNE: Quand l'État se laisse plumer

98% des vendeurs étrangers opérant sur les plateformes de commerce en ligne ne factureraient pas de TVA à leurs clients. Si les GAFA sont pointés du doigt pour leur optimisation fiscale, les manquements de l'administration française en matière de lutte contre la fraude permettent à beaucoup de passer outre les règles fiscales les plus élémentaires. 538 sur 24.459, c'est le nombre de vendeurs... en règle sur les plateformes de commerce en ligne (Amazon, Cdiscount, etc.), selon un rapport de l'Inspection générale des Finances (IGF) que s'est procuré la rédaction de Les Échos. Ainsi, selon les chiffres de Bercy, 98% des vendeurs enregistrés sur ces «marketplaces», mises en place par les géants de l'e-commerce en France, ne seraient pas immatriculés à la TVA en France et ne la factureraient pas à leurs clients. Le quotidien économique souligne que le fisc, suspectant «une fraude massive à la TVA», avait transmis les informations à la Justice. Il faut dire que l'IGF évalue le marché du e-commerce en France à pas moins de 92,6 milliards d'euros. Si les prix n'en sont ainsi que plus alléchants pour les acheteurs, c'est un manque à gagner conséquent pour l'administration fiscale. Manque à gagner qui n'est pas sans conséquence pour l'ensemble des contribuables, à l'heure où les réformes se multiplient pour tenter d'endiguer les déficits chroniques du pays. C'est également un nouveau coup dur, à quelques jours de Noël, pour les commerçants français qui dénoncent depuis des années la concurrence agressive –et ici clairement déloyale– que leur mènent les acteurs de l'e-commerce. «Les vendeurs "bénéficient ainsi d'un avantage de prix de 20% par rapport aux sociétés qui remplissent leurs obligations fiscales en matière de TVA, créant une distorsion de concurrence majeure», soulignent nos confrères des Échos, citant le rapport de l'Inspection générale des Finances. Ces vendeurs fraudeurs seraient principalement localisés en Asie: «on compte plus de 100.000 boutiques en ligne en 2019, soit quatre fois plus qu'il y a deux ans, parmi lesquelles 40% sont domiciliées en Chine», précise le quotidien économique. Un constat, d'échec d'autant plus difficile à défendre que la France conforte sa place de championne du monde en matière de prélèvements obligatoires (46% du PIB en 2018). En somme, alors que les entreprises françaises sont les plus taxées du globe, l'administration fiscale qui veille à les imposer semble réaliser aujourd'hui que dans le commerce, la quasi-totalité des concurrents étrangers de ces mêmes entreprises tricolores ne se conforment tout simplement pas aux obligations fiscales les plus élémentaires sur les plateformes en ligne. Ainsi, si on accuse régulièrement les géants du net de recourir à des tactiques d'optimisation fiscale agressives (mais légales), jouant sur les disparités entre les législations nationales en matière d'imposition au sein d'une même zone économique afin de faire fondre l'imposition de leurs bénéfices, on découvre que faute de contrôles efficaces des services de l'État, n'importe quel vendeur professionnel étranger peut vendre en ligne des produits dans le pays le plus imposé au monde sans s'acquitter de la plus élémentaire des taxes.

L'État français, mauvais collecteur d'impôts

Fin novembre, un rapport de la Cour des comptes dénonçait les manquements, tant dans les services compétents de Bercy en matière de lutte contre la fraude fiscale, qu'au plus haut sommet de l'État. Soulignant qu'aucun travail sérieux d'évaluation de la fraude fiscale en France n'avait été entrepris, contrairement à d'autres puissances économiques (Canada, États-Unis, Grande Bretagne), les sages de la rue Cambon regrettaient une adaptation «trop lente» des services en charge de la lutte contre cette fraude ainsi que la «modestie de l'impulsion interministérielle» donnée dans ce domaine.

«CONTRER LA PRESENCE DE LA RUSSIE»:

Ce que cache le soudain regain d'intérêt de la France pour le Soudan

Dans un entretien à Sputnik, le Dr Soufi, spécialiste en géopolitique et politiques de défense, analyse les dessous du retour en force des pays occidentaux, dont la France et les États-Unis, au Soudan. Selon lui, il est question de contrecarrer l'arrivée de la Russie et de la Chine dans la Corne de l'Afrique, et dans tout le continent en général. Lundi 17 mai, à Paris, s'est tenue la Conférence des Amis du Soudan à l'initiative d'Emmanuel Macron. Cette conférence internationale d'appui à la transition soudanaise a réuni des dizaines de dirigeants d'États africains, européens, du Golfe et asiatiques, ainsi que des organisations internationales comme le FMI, la Banque mondiale, l'Union africaine (UA), l'Onu et l'Union européenne (UE). Outre le Président soudanais Abdel Fattah Al-Burhan, ses homologues, entre autres d'Égypte et d'Éthiopie, ont également pris part à ce sommet aux côtés des chefs de la diplomatie de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Qatar, du Koweït, de la Chine, du Japon et de la Russie. Le lendemain, un sommet sur les économies africaines a également réuni une quinzaine de dirigeants africains, de hauts responsables européens et des organisations internationales. En plus d'un prêt de 1,5 milliard de dollars, la France a décidé d'annuler la créance de cinq milliards de dollars du Soudan qui ploie sous une dette de près de 60 milliards de dollars, détenue à près de 40% par le Club de Paris.

Pourquoi le Soudan est-il soudain devenu un enjeu majeur pour la diplomatie française? La France cherche-t-elle à contenir l'influence russe dans ce pays et en Afrique plus généralement? Quelle serait la relation de ce nouvel élan diplomatique occidental au Soudan avec la crise au Tchad?

Dans un entretien à Sputnik, le Dr Abdelkader Soufi, enseignant-chercheur en géopolitique et politiques de Défense, explique que «cette région est devenue hautement stratégique pour les grandes puissances mondiales qui cherchent à se positionner en Afrique, un continent en pente ascendante en termes de croissance et de développement».

Un «événement majeur»

Afin de cerner les enjeux de la nouvelle dynamique diplomatique et économique des puissances occidentales, notamment de la France, des États-Unis et du Royaume-Uni dans la région de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique centrale et subsaharienne, le Dr Soufi estime nécessaire de mettre en perspective l'accord militaire conclu entre la Russie et le Soudan en novembre 2020. En effet, «Moscou et Khartoum ont signé un accord relatif à la construction d'une base militaire navale logistique à Port-Soudan, sur les côtes de la mer Rouge, dans le but de soutenir le déploiement de la marine russe - présente depuis plus de dix ans en Méditerranée orientale - au large de la Corne de l'Afrique, dans le golfe Persique et dans l'océan Indien», affirme l'expert, soulignant que «cette base va permettre de faire une jonction avec celle de Tartous en Syrie via le canal de Suez [...]». Ceci en plus de l'accès qu'elle donne à la Russie sur le golfe d'Aden via le détroit de Bab El-Mandeb». Dans le même sens, le spécialiste indique que «cet accord est à ajouter à la présence militaire russe en République centrafricaine, pays auquel elle a dernièrement livré une importante cargaison d'armes légères». Dans ce



l'opération».

contexte, le Dr Abdelkader Soufi fait remarquer «que quelques semaines après l'accord russo-soudanais, le Président Donald Trump a annoncé en janvier 2021 le retrait du Soudan de la liste des pays sponsor du terrorisme international sur laquelle il figurait depuis 1993, en plus d'une aide financière d'un milliard de dollars pour rembourser sa dette à la Banque mondiale, de 1,6 milliard de dollars. Le tout dans le sillage d'un accord de normalisation de ses relations avec Israël». Ainsi, le Dr Soufi explique que «la Conférence de Paris s'inscrit dans la même logique, visant à ouvrir des espaces aux Américains, aux Français et autres pour contrer la présence de la Russie mais aussi de la Chine». Et d'ajouter que c'est dans ce sens «qu'il faut analyser la campagne médiatique lancée fin avril par certains médias, dont Al-Ain, Al-Arabiya et Sky News Arabia, connus pour leur acointance avec les services américains annonçant une suspension de l'accord militaire entre la Russie et le Soudan. Chose que l'ambassade de Russie à Khartoum a tout de suite réfutée [...]. Ce n'est également pas un hasard si en mars un navire de guerre américain a effectué un arrêt à Port-Soudan, un jour seulement après l'arrivée d'une frégate russe».

Quid des enjeux économiques et géostrat-

giques?

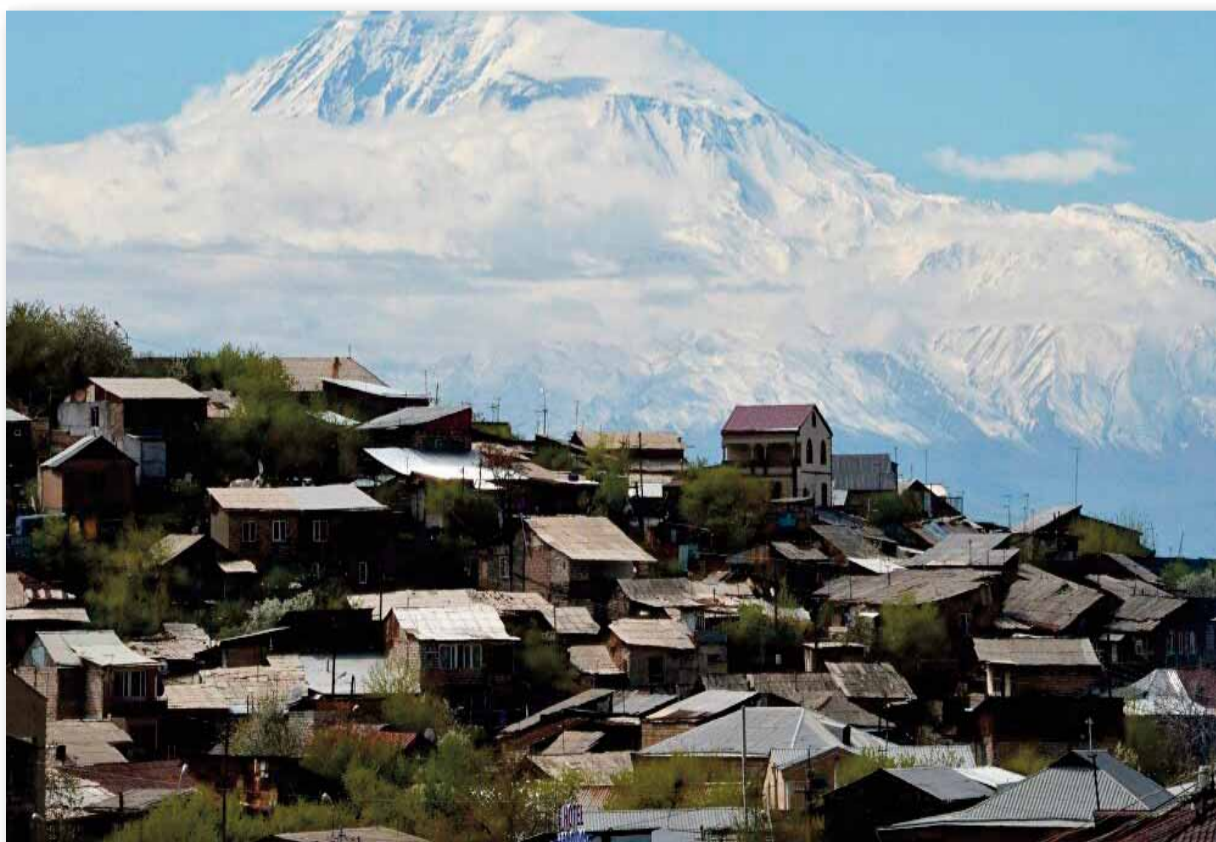
Par ailleurs, l'expert assure que le retour en force des puissances occidentales au Soudan a également en ligne de mire les intérêts et les enjeux économiques. «La réappropriation du Soudan particulièrement par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, en comptant sur l'intervention de leurs alliés du Golfe auprès des dirigeants soudanais, va créer une situation géopolitique inédite dont le but est de se positionner en interlocuteurs incontournables avec la Chine, l'Inde et la Russie pour tout projet économique en Afrique, notamment celui de la Route de la soie», avance l'enseignant-chercheur. En effet, selon lui, «l'Afrique sera divisée en deux parties, le Nord et le Sud, via une bande formée par un ensemble de pays: la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad, le Soudan, l'Érythrée et Djibouti, tous se trouvant sous influence française, américaine et britannique». Ainsi, «La présence militaire américaine et française dans cette bande va permettre le contrôle de toutes les voies terrestres et ferroviaires reliant les pays d'Afrique du Nord à ceux de l'Afrique centrale et du sud, ce qui va donner un poids important à ces pays dans toutes les négociations avec la Chine ou la Russie». Dans le même sens, il souligne que «la Route de la soie qui passera par le port d'El-Hamdan (avec 6,5 millions de conteneurs et 25,7 millions de tonnes de marchandises par an) en Algérie, dont la construction en collaboration avec la Chine vient d'être relancée, en direction des pays du Sahel, via la route transsaharienne où les voies ferrées, sera ainsi soumise aux tentatives de contrôle par les Occidentaux». Enfin, le Dr Soufi évoque «le mégaprojet de corridor de transport Lamu-Soudan du Sud-Éthiopie (LAPSET) qui ambitionne de relier le Kenya à l'Éthiopie, à l'Ouganda et au Soudan du Sud, dont la Chine a remporté plusieurs parties. Ce projet de 25 milliards de dollars prévoit de relier les quatre pays par une voie ferrée, une autoroute, un oléoduc et un câble de fibre optique. Il comprend également plusieurs aéroports, des stations balnéaires, une raffinerie de pétrole, un port à Lamu».

L'Arménie effectue des tirs de sommation à sa frontière avec l'Azerbaïdjan

La Défense arménienne a annoncé avoir tiré des coups de semonce à la frontière avec l'Azerbaïdjan après que des militaires azerbaïdjanais ont pénétré sur son territoire et ouvert le feu. Un incident a eu lieu ce jeudi 20 mai, vers 15h00 heure locale, à la frontière arméno-azerbaïdjanaise, au nord-ouest du Haut-Karabakh, où les militaires arméniens ont tiré des coups de semonce, a annoncé le ministère arménien de la Défense. «Le 20 mai, un incident a été enregistré dans la section frontalière de la région de Gegharkunik avec la participation de militaires azerbaïdjanais qui ont pénétré sur le territoire arménien. Vers 15h00 (13h00 heure de Paris), plusieurs dizaines de coups de feu ont été tirés, vraisemblablement en l'air, après quoi des unités arméniennes ont ouvert un feu d'avertissement», indique le ministère dans un communiqué. Selon le ministère, le commandant des militaires azerbaïdjanais a contacté celui des unités arméniennes, lui demandant d'arrêter de tirer. Il s'est excusé et a déclaré que les tirs étaient accidentels. «Les forces armées de la République d'Arménie préviennent que la répétition de tels incidents sera considérée comme une tentative délibérée d'aller à la confrontation et conduira aux actions appropriées de la partie arménienne», a conclu le ministère.

Région sous tension

Les tensions persistent dans cette région



depuis le conflit de l'automne 2020 pour le contrôle de la région du Haut-Karabakh. Les hostilités, qui ont fait plus de 6.000 morts, se sont terminées par la signature d'un accord de paix avec la médiation de la Russie et l'introduction d'un contingent de paix russe dans la région. L'Arménie a dû rétrocéder d'im-

portants territoires à Bakou. Le 12 mai, la Défense arménienne a affirmé que les forces armées azerbaïdjanaises avaient essayé de mener des travaux pour «préciser le tracé de la frontière» dans un secteur de la région de Syunik. Le ministère n'a pas précisé la nature des travaux entrepris par Bakou. Le même

jour, le Premier ministre arménien par intérim Nikol Pachinian a réuni le Conseil de sécurité de la République, qualifiant l'incident d'atteinte à l'intégrité territoriale du pays. Selon lui, les militaires azerbaïdjanais avaient violé la frontière et parcouru 3,5 kilomètres sur le territoire arménien.

Les discussions entre l'Iran et l'AIEA se poursuivent

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a déclaré jeudi poursuivre ses négociations avec l'Iran pour prolonger de trois mois l'accord de surveillance des activités nucléaires de Téhéran, qui arrive à échéance vendredi, ajoutant qu'elle ferait le point dans les jours qui suivent. Le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, et le vice-président iranien et chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, Ali Akbar Salehi, sont convenus le 21 février d'un accord technique bilatéral temporaire d'une durée maximale de trois mois. «L'Agence et l'Iran sont actuellement en discussion concernant la mise en oeuvre de l'accord existant», a déclaré jeudi l'AIEA dans un communiqué. «Le directeur général informera le Conseil des gouverneurs (de l'AIEA) dans les prochains jours». L'accord que l'AIEA tente de prolonger fonctionne sur un système de type «boîte noire» dans laquelle les données sont collectées sans que l'AIEA puisse y accéder immédiatement. Selon des diplomates, ce système comprend la surveillance en temps réel des niveaux d'enrichissement de l'uranium en Iran. En parallèle, les discussions se poursuivent entre l'Iran, la Grande-Bretagne, la Chine, la France, l'Allemagne et la Russie pour tenter de remettre sur les rails l'accord de 2015, qui prévoit des restrictions sur les activités nucléaires de l'Iran en échange de la levée de sanctions internationales. L'accord a été compromis par l'annonce en 2018 du retrait des États-Unis sous la présidence de Donald Trump et le rétablissement de sanctions américaines. Des discussions indirectes ont lieu entre l'Iran et les États-Unis. Des progrès ont été réalisés dans les négociations, a fait savoir mercredi le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, à l'issue d'entretiens à Dublin avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif. «Nous sommes dans une bien meilleure situation qu'il y a quelques mois», a-t-il observé.

Une trêve devrait entrer en vigueur à Gaza hier

Israël a annoncé avoir accepté l'initiative égyptienne sur un cessez-le-feu bilatéral avec le groupe palestinien Hamas. Selon les médias, la trêve devrait débuter le 21 mai à 2h00. Le Hamas aurait aussi confirmé cette information. Le cabinet de sécurité israélien a adopté à l'unanimité l'initiative de l'Égypte pour un cessez-le-feu bilatéral, qui entrera en vigueur plus tard, ressort-il d'un communiqué publié par le service de presse du gouvernement israélien. «Le cabinet de sécurité a accepté à l'unanimité la recommandation de tous les chefs des services de sécurité, du chef d'état-major, des chefs du Shabak, du Mossad et du Conseil national de sécurité d'accepter l'initiative égyptienne sur un cessez-le-feu bilatéral et inconditionnel. L'heure du cessez-le-feu sera convenue plus tard», a indiqué le gouvernement.

Quand la trêve débute-t-elle ?

D'après les médias, une trêve «mutuelle et simultanée» entrera en vigueur à Gaza le 21 mai, à 2h00 heure locale (le 20 mai, 23h00 GMT). Selon Reuters, un représentant du Hamas a confirmé que le groupe cesserait le feu dans la nuit du 20 au 21 mai. L'information sur le cessez-le-feu a en outre été confirmée par le Jihad islamique*, note l'agence France-Presse. D'après l'AFP, l'Égypte sera chargée de veiller au respect du cessez-



le-feu. Toutefois, la chaîne de télévision israélienne Canal 12 rapporte que le Hamas respectera le cessez-le-feu à partir du 21 mai à midi. Plusieurs chaînes de télévision et journaux israéliens ont précédemment indiqué que le cabinet de sécurité israélien avait décidé d'arrêter les frappes contre la bande de Gaza après 11 jours d'affrontements armés.

Un cessez-le-feu unilatéral ?

Entretemps, les sirènes se sont déclenchées dans les régions israéliennes proches de la bande de Gaza, a annoncé Tsahal. Osama Hamdan, membre du bu-

reau politique du Hamas, a déclaré à la chaîne de télévision Al-Aqsa du mouvement islamiste qu'Israël avait reconnu sa défaite en annonçant un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. «Décréter un cessez-le-feu unilatéral est une déclaration de défaite, et la résistance est toujours capable de lutter de toutes ses forces», a noté M.Hamdan.

Hostilités à la frontière de la bande de Gaza

Le Hamas et Tsahal échangent des frappes depuis le 10 mai. Des tirs de roquettes en provenance de la bande de

Gaza ont commencé deux jours après des émeutes à Jérusalem-Est provoquées par la décision d'un tribunal israélien d'expulser des familles arabes du quartier de Cheikh Jarrah. Selon Tsahal, quelque 4.340 roquettes ont été tirées de la bande de Gaza depuis le début de l'escalade. Au moins 12 personnes ont été tuées et plus de 50 grièvement blessées côté israélien. Les frappes aériennes israéliennes de représailles ont fait 232 morts dont 65 enfants et 1.900 personnes blessées dans la bande de Gaza, selon le ministère palestinien de la Santé.

Le Hamas se tient «prêt à dégainer» malgré la trêve-représentant

Un représentant du Hamas a déclaré qu'Israël devait mettre fin à ses violations à Jérusalem et réparer les dommages causés par le bombardement de Gaza après le cessez-le-feu qui a débuté vendredi. «Il est vrai que la bataille se termine aujourd'hui mais Netanyahu et le monde entier doivent savoir que nous sommes prêts à dégainer et que nous continuerons à accroître nos capacités de résistance», a déclaré Ezzat el Rechiq, membre du bureau politique du Hamas. Il a déclaré à Reuters à Doha que les demandes du mouvement comprennent également la protection de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem et la fin de l'expulsion de plusieurs Palestiniens de leur

maison à Jérusalem-Est, ce que Ezzat el Rechiq a décrit comme «une ligne rouge». «Ce qui se passera après la bataille de 'l'épée de Jérusalem' ne ressemblera pas à ce qui s'est passé avant, car le peuple palestinien a soutenu la résistance et sait que c'est elle qui libérera sa terre et protégera ses lieux saints», a déclaré Ezzat el Rechiq. Le conflit avait éclaté le 10 mai après des jours d'affrontements entre forces israéliennes et Palestiniens autour de la mosquée Al Aqsa, au cœur de la Vieille Ville de Jérusalem, en plein ramadan, mois sacré pour les musulmans, sur fond de menace de nouvelles expulsions de familles palestiniennes de Jérusalem-Est.



CONFLIT A GAZA:

En proposant un cessez-le-feu à l'Onu, la France veut aussi «se racheter auprès des peuples arabes»

Sans surprise, Washington va refuser la proposition de cessez-le-feu que la France, l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie souhaitent faire passer au conseil de sécurité de l'Onu. Une tentative française de rupture avec Washington et de séduction des populations arabes, estime le géopolitologue Riadh Sidaoui. «La France a pris ses distances vis-à-vis de Washington», estime Riadh Sidaoui, directeur du Centre arabe de recherches et d'analyses politiques et sociales (CARAPS). «Pays de l'Otan, européen et allié des États-Unis», Paris s'engage dans un bras de fer avec Washington pour mettre en place un cessez-le feu à Gaza. Les États-Unis ont néanmoins prévenu ce 19 mai qu'ils ne répondraient pas favorablement au projet de résolution proposé la veille par la France, la Jordanie, la Tunisie et l'Égypte au conseil de sécurité de l'Onu. Le texte, qui n'est pas encore ouvert en circulation auprès des quinze membres du conseil, «exige une cessation immédiate des hostilités» et «appelle à la fourniture et à la distribution sans entraves d'une aide humanitaire dans tout Gaza». «Nous avons été clairs et cohérents sur le fait que nous nous concentrons sur les efforts diplomatiques intensifs en cours pour mettre fin à la violence et que nous ne soutiendrons pas les actions qui, selon nous,

sapent les efforts en faveur d'une désescalade», a rétorqué une porte-parole de la mission américaine à l'Onu. Une indication claire que les États-Unis useront de leur droit de veto si jamais cette résolution était soumise à un vote. Rien d'étonnant: ce serait la quatrième fois consécutive en dix jours que les Américains empêcheraient le Conseil de sécurité d'instaurer un cessez-le-feu à Gaza.

Trois veto américains au Conseil de sécurité depuis le 10 mai

Il s'agit là de la première confrontation publique entre les deux alliés transatlantiques depuis l'arrivée au pouvoir de Joe Biden. Le nouveau Président avait pourtant promis un réengagement américain dans la diplomatie multilatérale et auprès de ses partenaires traditionnels. La résolution est née d'échanges entre Emmanuel Macron, son homologue égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, et le roi de Jordanie, Abdallah II. Selon Paris, le projet d'accord comporte «trois éléments simples»: «Les tirs doivent cesser, l'heure est au cessez-le-feu et le Conseil de sécurité des Nations unies doit se saisir de la question.»

«Victoire» symbolique pour la cause palestinienne

Derrière cette tentative, la stratégie française n'aurait toutefois pas vocation à met-

tre un terme aux effusions de sang, estime Riadh Sidaoui. Rien ne porterait à croire que Washington change, comme par enchantement, de stratégie et vote cette nouvelle résolution. Selon le chercheur, le but de la stratégie française est ailleurs: «Cette tentative vaine de la France est aussi un moyen de se racheter à moindre coût auprès des peuples arabes.» Dans le monde arabo-musulman, la popularité du Président français et du drapeau tricolore a effectivement pris du plomb dans l'aile ces deux dernières années. En cause, les publications réitérées des caricatures du prophète reconnu par les musulmans et la loi séparatisme votée en février 2021 par l'Assemblée nationale, qui a largement été perçue au Moyen-Orient comme ostracisant les Français de confession islamique. Les deux événements ont même provoqué un boycott des produits français, qui a eu un impact économique limité et concernait en majorité les produits alimentaires. «En présentant cette résolution mort-née, l'appareil diplomatique français peut, sans déployer d'importantes ressources diplomatiques ou autres, montrer au monde arabe qu'il se tient à ses côtés, avec la Jordanie et l'Égypte, face aux États-Unis», analyse notre interlocuteur. En inscrivant un désaccord entre Paris et Washington sur la situa-

tion à Gaza, l'appareil diplomatique français renverrait ainsi les observateurs à une image de «la France gaullienne ou chiraquienne», plus indépendante à l'égard des États-Unis, estime Riadh Sidaoui. Historiquement, «la France a souvent été proche de la cause palestinienne et arabe. Et ce, depuis le général de Gaulle. Ses positions ont souvent été distinctes de celles des États-Unis. Cela a continué travers des chefs d'État gaullistes comme Jacques Chirac», ajoute-t-il. Même si «la France reste également un État occidental qui soutient Israël et il ne faut pas le négliger», tempère-t-il.

«Les résolutions du Conseil de sécurité peuvent ne pas être respectées»

Il n'en demeure pas moins vrai qu'une division entre la France et les États-Unis sur la question gazaouie représente au moins un micro-succès pour les habitants de la bande et la partie du monde arabo-musulman qui n'a pas abandonné la cause palestinienne. «Il y a une forme de victoire pour les Palestiniens, puisqu'une puissance occidentale comme la France, qui représente d'une certaine manière l'Union européenne, se distancie de la position des États-Unis à l'Onu sur le conflit israélo-palestinien», affirme le directeur du CARAPS.

MERKEL SUR LE PROCHE-ORIENT: L'UE «ne peut pas régler tous les conflits du monde à la fois»

Angela Merkel a expliqué pourquoi l'UE n'arrivait pas à apporter une contribution de poids dans l'amélioration de la situation au Proche-Orient où les violences continuent entre le mouvement palestinien Hamas et l'armée israélienne. L'Union européenne ne peut pas régler tous les conflits du monde, a déclaré ce jeudi 20 mai la chancelière allemande Angela Merkel commentant les échanges de tirs meurtriers entre Israël et le mouvement palestinien Hamas, au pouvoir à Gaza. «L'Europe ne peut pas régler tous les conflits du monde -et le conflit au Proche-Orient est l'un des plus complexes- à la fois», a indiqué Mme Merkel dans une interview organisée par la chaîne de télévision WDR. La chancelière a noté que les Européens avaient récemment pris plus de responsabilités à l'égard de l'Afrique, notamment en s'occupant du problème du Sahel. Elle a en outre rappelé le rôle de l'UE dans les efforts de paix en Libye où «le processus de paix réalisé sous l'égide de l'Onu avance mieux». «La situation en Libye n'est pas encore claire, mais nous avons un gouvernement de transition qui doit préparer des élections, c'est déjà un succès», a noté Mme Merkel.

Berlin soutient Israël et prône un dialogue avec le Hamas

La chancelière s'est clairement positionnée du côté d'Israël en affirmant que le pays avait le droit de se défendre «massivement» contre les frappes de roquettes du Hamas, avant de se prononcer pour des négociations indirectes avec ce mouvement qui sont une condition sine qua non d'un cessez-le-feu au Proche-Orient. Plus tard dans la journée, Mme Merkel s'est entretenue par téléphone avec Mahmoud Abbas, chef de l'Autorité palestinienne qu'il dirige depuis la Cisjordanie. «Mme Merkel et le Président Abbas ont convenu qu'il fallait appuyer les initiatives en faveur d'un cessez-le-feu rapide», a précisé Steffen Seibert, porte-parole de Mme Merkel.

Échanges de tirs à la frontière de Gaza

Les radicaux palestiniens et l'armée israélienne échangent des frappes depuis le soir du 10 mai. Des tirs de roquettes en provenance de la bande de Gaza ont commencé après des désordres à Jérusalem-Est provoqués par la décision d'un tribunal israélien d'expulser des familles arabes du quartier de Cheikh Jarrah. Depuis le début de l'escalade, environ 4.340 roquettes ont été tirées depuis la bande de Gaza, précise Tsahal. Quelque 640 d'entre elles sont tombées à l'intérieur de l'enclave. Le système de défense anti-aérienne Dôme de fer intercepte environ 90% des roquettes qui atteignent Israël, notent les autorités israéliennes. Les hostilités ont fait au moins 12 morts et plus de 50 blessés graves côté israélien. Le nombre de Palestiniens tués dans les frappes aériennes israéliennes de représailles a atteint 232, dont 65 enfants, et 1.900 personnes ont été blessées, selon le ministère palestinien de la Santé. Le 20 mai, Israël a annoncé son intention de cesser les frappes contre la bande de Gaza à partir du 21 mai à 2h00, heure locale. Selon Reuters et l'AFP, le Hamas a indiqué qu'il y aurait une trêve «mutuelle».

GHARDAÏA:

Le costume traditionnel, symbole d'une élégance ancestrale

Symbole d'élégance et véhiculant fièrement les coutumes et usages culturels et patrimoniaux de la région du sud du pays, l'habit traditionnel continue de susciter un engouement et un regain d'intérêt chez les habitants du M'zab, en particulier les jeunes générations. L'habit traditionnel de la gent masculine, dont la Gandoura assortie d'un chèche ou chéchia aux couleurs blanches, ainsi que les costumes classiques, continuent de séduire les jeunes Ghardaouis, de par leur coupe et la qualité de leur tissu, et ce surtout lors des fêtes et des événements religieux. Face à une forte demande de l'habit traditionnel, de nombreux commerçants s'adonnent à ce type de commerce à travers les différentes rues et ruelles de la capitale du M'zab (Ghardaïa). Pour de nombreux couturiers



traditionnels, «les fêtes et autres occasions religieuses sont des périodes de l'année florissantes et propices à la vente d'habits traditionnels qui s'écoulent comme des petits pains». Ceci illustre remarquablement le fait que les nouvelles générations restent viscéralement attachées aux tradi-

tions, aux coutumes et usages ancestraux, très ancrés dans la société du sud du pays en dépit de la mode moderne envahissante. Pour ammi Hadj Abdelaziz, vendeur de costumes traditionnels, les habitants du Sud maintiennent leurs traditions et la demande sur les vêtements traditionnels (Gan-

doura, Chèche et Chéchia, entre autres) connaît une hausse à l'occasion des fêtes, guidée certainement par le climat aride qui incite à porter des vêtements clairs, amples et légers. La mythique place du «Souk» de Ghardaïa prend également goût pour ce type de commerces d'habit traditionnel, avec des revendeurs itinérants exposant leurs produits (Gandoura), généralement d'importation, qui viennent s'ajouter aux magasins spécialisés dans l'habit traditionnel. De nombreux tailleurs et ateliers de fabrication d'habit traditionnel, ayant pignon sur rues et ruelles les plus fréquentées, s'attèlent à mettre en valeur la beauté d'un art ancestral du Sud du pays. Alliant modernité et tradition, et beauté et finesse d'un art, déjà bien ancré dans les us et coutumes de la région, ce travail manuel de confection de la Gandoura est l'œuvre d'ar-

tisans qui ont hérité un legs traditionnel et esthétique démontrant la beauté de l'habit authentique. Restant fidèle aux origines et à la culture ancestrale et forts de leur esprit de créativité, les artisans et stylistes ne cessent de donner à cet habit traditionnel, particulièrement la Gandoura, une touche de plus en plus moderne en laissant libre cours à leur imagination. Dans la région de Ghardaïa, l'habit traditionnel porté durant les fêtes est presque le même et représente le symbole de la diversité et de la pluralité de ce legs civilisationnel. Il est constitué pour certains de la classique Gandoura blanche en tissu et parfois en laine pure (en hiver), avec ou sans manches et d'un couvre-chef blanc. Il comporte, pour d'autres, une Gandoura blanche et une Chéchia ou un Chèche blanc.

Inauguration de l'exposition

«expressions artistiques de terre et de feu»



Une exposition dédiée à la céramique et à la poterie, réunissant les œuvres d'une cinquantaine d'artisans, et intitulée «expressions artistiques de terre et de feu», a été inaugurée lundi à Alger par la ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda. Organisée au palais de la culture Moufidi-Zakaria, cette exposition se décline en trois volets, poterie traditionnelle, céramique, et tableaux en céramique, sculpture et céramique contemporaine. Un premier espace réservé à la poterie traditionnelle abrite la collection du palais de la culture ainsi que des stands d'artisans venus exposer leurs outils et équipements de travail pour expliquer aux visiteurs leurs procédés de création. Une autre salle du palais de la culture propose aux visiteurs de découvrir les œuvres de céramistes connus à l'image de

Toufik Boumahdi, Said Djaballah ou encore Kamel Bellazoug qui exposent différents objets de décoration et tableaux et céramique. La galerie Baya expose, quant à elle, des œuvres contemporaines faites de terre comme des sculptures, de la mosaïque, des carreaux de faïence décorés de motifs amazigh ou de reproduction de peintures rupestres ou encore des objets de décoration contemporains. Lors de la cérémonie d'ouverture, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué que cette exposition visait à mettre en avant les talents créatifs algériens et à leur offrir un espace pour promouvoir leur production et rencontrer le public. L'exposition «expressions artistiques de terre et de feu» est ouverte au public jusqu'au 21 mai en cours.

Le Diwane et les danses traditionnelles, garants de la sauvegarde du patrimoine culturel

Le «Diwane, Sidi B'lel» et les «Danses traditionnelles et populaires» dans leur richesse et leur diversité, deux registres des arts de la scène garants de la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel algérien, ont été présentés lundi à Alger. Accueillis au Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnrpah), les deux rencontres, animées par le sociologue et anthropologue Salim Khiat et la spécialiste au Cnrpah en danses et chorégraphies, Houria Zoghbi, ont rappelé, d'abord, la dimension subsaharienne et africaine de l'Algérie, à travers les thématiques, «Diwane sidi B'lel, expression rituelle et possession», et «L'influence du folklore et des danses traditionnelles dans le monde moderne». Expliquant que le «Diwane Sidi B'lel» était «le livre d'histoire de l'Afrique ancienne», Salim Khiat a évoqué les maisons de la Casbah d'Alger, qui ravivaient la tradition ancestrale avec quelques nuances dans la pratique de leurs cérémonies respectives. Répandu à l'Ouest, au centre et l'Est de l'Algérie, le «Diwane Sidi B'lel» comprend plusieurs genres de chants ancestraux, célébrant la connexion spirituelle du monde réel à l'univers irrationnel et invisible des esprits. Le «Diwane, Sidi B'lel» tend à garder le cachet africain à travers l'interprétation vocale et les rythmes transcendants, avec, cependant, un changement apporté au niveau du véhicule linguistique passé à l'arabe dialectal,



en vue d'affirmer une filiation sacralisée au saint patron sidi b'lel. La spécialiste du Cnrpah en danses et chorégraphies, Houria Zoghbi, a quant à elle, montré «L'influence du folklore et des danses traditionnelles dans le monde moderne», mettant en valeur les arts vivants, après avoir rappelé la convention de l'Unesco, établie en 2003, qui consacre la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le manque d'archives de danses d'avant l'occupation française et d'études définissant le concept de la danse et ses nombreuses significations

«physiques et morales», a été déploré par la conférencière, considérant l'expression par le mouvement, comme un acte «esthétique, de conviction et de spiritualité» et un «vecteur d'amélioration et de progrès» qui mène vers la «civilisation». Notant que la culture et l'art occupent «une place prépondérante» dans toutes les sociétés du monde, Houria Zoghbi a souligné l'importance des arts populaires, la danse traditionnelle notamment, dans la «préservation de l'identité nationale et la consolidation du sentiment d'appartenance». Selon l'intervenante,

l'expression par la beauté du geste et l'élégance du mouvement habille l'émotion d'un ensemble de valeurs autochtones qui appellent la rationalité du contenu et l'esthétique de la forme, constatant avec regret, l'absence du souci de développer les danses algériennes pour les élever au rang de l'universalité. La conférencière a ensuite les nombreux styles de danses traditionnelles et populaires, aussi riches les unes que les autres, qui auront été pour beaucoup, des registres de sauvegarde et de préservation de la tradition ancestrale.

PATRIMOINE :

Installation des membres du Conseil consultatif du patrimoine culturel

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a procédé, mardi à Alger, à l'installation des membres du Conseil consultatif du patrimoine culturel, une instance composée de personnalités du monde de la recherche et de représentants de la société civile, chargés de produire des recommandations dans le domaine de la conservation, de la restauration de l'exploitation et de la recherche scientifique. Ce Conseil est composé des chercheurs dans les domaines de l'histoire, l'archéologie et l'anthropologie Fouad Soufi, Nadir Marouf, Abderrahmane Khelifa, Abdelkader Derradji, Salim Drici et Hadj Meliani en plus de la pédagogue et auteure Zoubida Maâmria, de l'architecte des monuments Fatma Zohra Guerbabi. Le Conseil compte également trois représentants de la société civile, Mohamed Benbahmed Imnassen fondateur d'une association de promotion du patrimoine de la vallée du Mzab, Azzeddine Guerfi, éditeur et fondateur de l'association «Les amis de l'Imedghassen», et Kouider Mitaïr de l'association «Bel horizon». Créé par décret en mars dernier, sur proposition du ministère de la Culture et des Arts, le Conseil consultatif du patrimoine culturel a pour mission d'enrichir l'arsenal juridique et institutionnel en lien avec le patrimoine, orienter les projets de restauration, émettre des avis sur les stèles, statues et monuments destinés à être installés dans les lieux publics ou encore promouvoir la coopération avec la société civile. Le Conseil devra également encourager la recherche et les publications scientifiques dans les différentes disciplines en lien avec le patrimoine et valoriser l'aspect économique de l'exploitation des sites du patrimoine. Lors de cette cérémonie d'installation, qui s'est déroulée à l'Opéra d'Alger en présence de plusieurs membres du gouvernement, la ministre de la Culture et des Arts, a assuré que la création de ce Conseil n'est en rien un acte bureaucratique mais une «réponse à une réalité floue que vit le patrimoine» estimant que le Conseil est une «instance de réflexion et d'action» qui appuie le ministère et participe aux mécanismes de préservation du patrimoine. La ministre a également expliqué que le Conseil devra participer à l'effort de préservation du patrimoine et proposer des mécanismes d'intervention en cas de menace, en plus d'impliquer la société civile dans l'inventaire du patrimoine et les opérations de classement.

أخبار وطنية

الديوان

يومية وطنية متخصصة ثقافية

EL-DIWAAN



روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...



FAF :

Charaf-Eddine va assister au Congrès de la FIFA

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football, Amara Charaf-Eddine, a pris part au 71e Congrès de la FIFA, hier 21 mai, qui se tiendra sous la forme d'un événement en ligne.

En plus de la validation du rapport annuel de la FIFA et du budget de l'instance pur 2022, plusieurs points ont été intégrés à l'ordre du jour de ce grand rendez-vous. Les participants étudieront notamment la possibilité de passer à une Coupe du Monde tous les deux ans.

Charaf-Eddine en mission diplomatique au Caire

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football, Amara Charaf-Eddine, s'est déplacé, cette semaine en Egypte, pour rencontrer plusieurs décideurs du football africain. Ayant insisté dans son programme sur la nécessité de renforcer les relations de l'instance fédérale avec la Confédération africaine de

football ainsi qu'avec ses homologues, le nouveau patron de la FAF semble avoir entamé ce grand chantier. Il a été reçu, ce mercredi, par le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo-Omba au siège de l'instance continentale. « Les deux hommes ont abordé plusieurs sujets importants, telle la représentativité algérienne au sein des différentes commissions de la CAF, le développement de l'arbitrage à travers notamment le projet FIFA – CAF portant professionnalisation du corps arbitral, les compétitions continentales des clubs et des jeunes catégories, le Championnat Panafricain interscolaire et tous les projets susceptibles de faire l'objet de partenariat et d'accompagnement par



les organes de la CAF », a indiqué la Fédération dans un récent communiqué de presse. En marge de cette visite de travail, Amara Charaf-Eddine a aussi rencontré le président de la Commission tripartite de la Fédération égyptienne de football, Ahmad Medjahed. « M. CHARAF-EDDINE et son homologue égyptien ont passé en revue plusieurs points inhérents aux relations entre les deux fédérations et ont convenu d'en renforcer davantage les liens et les échanges pour le développement du football dans les deux pays, a annoncé la FAF. Des projets de collaboration et de partenariat devraient voir le jour à l'avenir, ce qui illustre les excellentes relations entre les deux instances. »

LIGUE DES CHAMPIONS:

Le CR Belouizdad à pied œuvre à Tunis

La délégation algérienne du CR Belouizdad est arrivée jeudi matin à Tunis en vue de son match face à l'Espérance sportive de Tunis prévu samedi au stade de Radès (17h00), dans le cadre des quarts de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football. L'entraîneur serbe Zoran Manojlovic a retenu pour ce déplacement 24 joueurs: Moussaoui, Gaya, Abdelkader, Keddad, Nessakh, Khali, Tabti, Bechou, Draoui, Sayoud, Guesmi, Selmi, Bousseiliou, Bouchar, Djarrar, Bellahoual, Belkhithe, Boulakhoua, Taret, Koukpo, Hais, Mrezigue, Belaribi et Belkhir. Lors de la première manche, disputée samedi dernier au stade du 5-juillet, le Chabab a réalisé une belle opération en s'imposant (2-0), grâce à des réalisations signées Zakaria Draoui et Amir Sayoud. La Confédération africaine



de football (CAF), a désigné un trio arbitral gambien, conduit par Bakary Gassama, pour diriger le match retour entre l'ES Tunis et le CR Belouizdad. Bakary Gassama sera assisté de ses compatriotes Abdul Aziz Jawo et Omar Darboe. En cas

de qualification pour les demi-finales (aller : 18-19 juin, retour : 25-26 juin), le CRB sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre Al-Ahly du Caire (Egypte) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

CAF CL :

La plainte déposée contre Sayoud rejetée

La direction du CR Belouizdad a annoncé, dans un récent communiqué publié sur ses réseaux sociaux, que la commission de discipline de la CAF a décidé de ne pas sanctionner l'attaquant des Rouge et Blanc, Amir Sayoud. Les dirigeants de l'Espérance de Tunis ont saisi l'instance africaine pour réclamer la suspension du cadre du Chabab à cause d'un geste antisportif du joueur suite à la célébration de son but au match aller des quarts de finale de la Ligue des champions, samedi dernier. Après étude du dossier, la CAF a décidé de ne pas sanctionner Amir Sayoud. L'ancien meneur ailier d'El Ahly sera bel et bien présent au stade de Radès de Tunis, ce samedi, pour la manche retour.

LIGUE 1 :

Une minute de silence pour les martyrs de la Palestine

La Ligue de Football Professionnel a annoncé, dans un communiqué de presse publié ce jeudi 20 mai, qu'une minute de silence sera observée dans tous les stades de Ligue 1 pour honorer la mémoire des martyrs de la Palestine. La minute de silence précédera les rencontres de la 22e journée du championnat national, ce samedi 22 mai, dans les différents stades d'Algérie.

L1 :

Covid, RCR-ESS résultat annulé

La Ligue de football professionnel a publié le PV de la Commission de discipline de l'instance ayant récemment traité la rencontre de la 21e journée de Ligue 1 opposant le RC Relizane à l'ES Sétif (2-2). Le résultat du match a été annulé et plusieurs sanctions ont été prises à l'encontre des deux équipes. Les décisions de la Commission de discipline sont venues en deux volets. Le premier à l'encontre du club sétifien qui n'a pas respecté le règlement du manuel covid de la FAF. « Match perdu de 2/0 pour l'équipe ESS sans attribuer le gain à l'équipe RCR.

Amende de 1.000.000 DA pour le club ESS

LOULED Abdelkrim (Manager COVID) Un (01) an de suspension ferme de toute activité en relation avec le football a/c du 20/05/2021 », sont les sanctions infligées à Sétif.

Relizane a fait jouer un joueur suspendu

De son côté, le RC Relizane a fait jouer un joueur suspendu pour cumul de cartons ; KOULKHEIR Younes. « Match perdu 3/0 pour le club RC Relizane sans attribuer le gain à l'équipe ESS. Défalcation de Trois (03) points à l'équipe de RC Relizane ; Quatre (04) matchs de suspension fermes en sus de la sanction initiale Un (01) match ferme pour le joueur KOULKHEIR Younes N 000100905 a/c du 20/05/2021. Un (01) mois de suspension ferme (interdiction du terrain et des vestiaires) pour le secrétaire général de l'équipe RC Relizane DJAWED Bouabdellah a/c du 20/05/2021. Trois cent mille dinars 300.000 DA d'amende pour le club RC Relizane », sont les sanctions infligées au RCR.

La FIFA envisage une coupe du monde tous les deux ans



A l'occasion de la 71e assemblée de la FIFA qui s'est tenue hier vendredi, les dirigeants du football mondial discuteront de l'idée d'une « faisabilité » d'une Coupe du monde masculine et féminine organisée tous les deux ans. De son côté, Arsène Wenger, l'ex-entraîneur d'Arsenal qui est aujourd'hui directeur du développement à la FIFA, recommande « d'aboutir chaque fin d'année à une grande compétition ». On attendait des débats sur les menaces de boycott du Mondial qatari ou sur l'éphémère Super Ligue... Mais c'est une nouvelle bataille du calendrier qui se dessine vendredi au Congrès de la FIFA, avec l'idée d'une Coupe du monde tous les deux ans. Inscrite à l'agenda par la fédération saoudienne, proche du patron de la FIFA Gianni Infantino, cette proposition a de quoi allécher les diffuseurs mais crispes les championnats nationaux, les confédérations et

tous les clubs qui constatent déjà l'épuisement des joueurs. La 71e assemblée de l'instance du football mondial, censée se tenir à Tokyo et rebasculée en visioconférence, ne touchera pas dès cette année à son joyau, qui se tient tous les quatre ans. Mais le simple fait d'envisager « une étude de faisabilité sur les conséquences de l'organisation » de Mondiaux masculin et féminin « tous les deux ans », idée distillée depuis plusieurs semaines déjà, fait l'effet d'une petite bombe. Car dès le 3 mars, Arsène Wenger, directeur du développement au sein de l'instance mondiale, préconisait dans une interview au Parisien d'organiser « tous les deux ans » la Coupe du monde, l'Euro et les autres championnats continentaux, « et d'arrêter tout le reste ». Bien que l'idée ait aussitôt été jugée « irréaliste » par l'association European Leagues, qui regroupe une trentaine de championnats européens, elle fi-

gure aussi dans un rapport rendu la semaine dernière par le même Arsène Wenger, qui recommandait samedi « d'aboutir chaque fin d'année à une grande compétition ». Une telle refonte du calendrier sonnerait le glas des matches amicaux, réorganiserait les phases de qualification, décalerait les tournois continentaux programmés deux ans après le Mondial, et imposerait aux clubs de libérer leurs internationaux chaque été – donc de retarder leur reprise et d'assumer un risque supplémentaire de blessure. L'impact économique est lui aussi incertain : « Attention au risque de rendre le produit moins rare, donc moins prestigieux » que le Mondial actuel, explique à l'AFP Raffaele Poli, responsable de l'Observatoire du football CIES à Neuchâtel.

AL SADD : BRIGHTON CONVOITAIT BAGHDAD BOUNEDJAH MAIS...

Joueur d'Al Sadd depuis 2015, Baghdad Bounedjah enchaîne les bonnes performances avec le club qatari. Auteur de 166 buts en 151 matchs avec sa formation, l'attaquant algérien attire l'attention de plusieurs clubs dont ceux d'Angleterre. Alors qu'il envisage de jouer en Europe, le Fennec a déjà été contacté par un club de Premier League. Même s'il était intéressé, Al Sadd n'a pas voulu le laisser partir. « Plusieurs offres de clubs européens me sont parvenues mais Al Sadd m'a demandé de rester, donc je suis resté. (...) J'ai toujours l'ambition de partir en Europe. L'Europe attire n'importe quel joueur. Pour ma part, j'aimerais jouer en Premier League. Dernièrement, Brighton était très intéressé par ma venue, mais Al Sadd n'a pas voulu me libérer. Ils n'ont pas forcément besoin d'argent mais c'est juste que le club tient à moi », a confié Baghdad Bounedjah dans des propos relayés par le média Winwin. Et d'ajouter que le jour où il quittera Al Sadd, ce sera pour jouer en Europe. Pourvu que Bounedjah ne quitte pas le club qatari quand il sera déjà avancé en âge.



AGRESSION D'ENSEIGNANTES A BORDJ BADJI-MOKHTAR:

Neuf suspects arrêtés

Neuf individus suspectés d'être impliqués dans la violente agression contre des enseignantes à Bordj Badji-Mokhtar ont été arrêtés, a-t-on appris jeudi auprès du parquet général de la Cour d'Adrar. Leur arrestation intervient à la suite d'une agression dont ont été victimes neuf (9) enseignantes du primaire, dans leur logement de fonction collectif, a affirmé dans un point de presse le premier procureur général adjoint de la Cour d'Adrar, Mahmoud Bouleksibat. Les enseignantes ont été victimes d'une violente agression physique leur ayant causé des blessures, ainsi que d'une agression sexuelle sur l'une d'entre elles, en plus du vol de leurs biens (téléphones portables et sommes d'argent), a-t-il précisé. Les victimes ont été terrorisées et ont subi un choc psychologique de la part de leurs agresseurs qui ont utilisé des armes

blanches, a ajouté la source. Aussitôt alerté de l'agression, le parquet de la République du tribunal de Bordj Badji-Mokhtar a ordonné aux services de Police judiciaire l'ouverture d'une enquête et l'arrestation de ses auteurs dans les plus brefs délais. Les arrestations, qui se sont opérées par étapes, ont permis jusqu'ici la mise hors d'état de nuire de neuf (9) suspects, dont quatre (4) ont clairement avoué leur implication dans cet acte criminel, et de récupérer une partie des objets volés, a précisé M. Bouleksibat. Les mis en cause ont été présentés jeudi devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Badji-Mokhtar, a-t-il souligné, avant d'ajouter que l'opinion publique sera tenue informée de tous les développements de cette affaire. Le procureur général adjoint de la Cour d'Adrar a tenu aussi à marquer son entière soli-



darité avec les victimes et à œuvrer à l'arrestation de toutes les personnes impliquées dans cette agression et à leur infliger des sanctions exemplaires. Et ajouter que ce qui a été colporté via les réseaux sociaux concernant cette affaire «est exagéré dans certains détails», et que le secret de l'instruction doit être respecté pour garantir le recouvrement des droits des victimes.

VOLS AVEC LA FRANCE :

TUI Fly, nouvelle concurrente pour Air Algérie

Toute décision des pouvoirs publics en Algérie concernant la reprise des vols est en grande partie tributaire de l'évolution de la situation sanitaire en France, pays avec lequel l'Algérie compte le plus grand nombre de vols réguliers. La France s'apprête à rouvrir les portes de ses frontières dans les semaines prochaines. On ignore si l'Algérie ferait de même. Actuellement, aucune information n'est disponible concernant une éventuelle reprise des vols internationaux. Malgré l'absence d'indications claires, les compagnies aériennes françaises continuent de se préparer. « Toujours en attente d'une décision sur la levée des restrictions de circulation vers l'Algérie et le Maroc, les compagnies aériennes « se tiennent prêtes à la reprise des vols vers ces pays avec un important programme de vols pour répondre aux fortes attentes des voyageurs de notre région », écrit le site spécialisé Air Journal.

CORONAVIRUS :

111 cas de nouveau variants en Algérie

96 cas du variant britannique et 15 cas du variant indien ont été détectés en 15 jours, a annoncé, vendredi, l'Institut Pasteur Algérie (IPA). L'IAP indique que ces nouveaux cas ont été découverts dans le cadre des activités de séquençage relatives à la surveillance des variants du virus SARS-CoV-2, menées par ses services sur les prélèvements reçus des différentes wilayas du pays. Au total, ce sont 291 cas des deux types de variants qui ont été enregistrés depuis l'apparition de ces nouvelles souches de virus, le 25 février écoulé, selon la même source. A cet effet, l'IAP n'a pas manqué de réitérer son appel à l'observance «stricte» des règles de base énoncées dans le protocole sanitaire, à savoir le port du masque de protection, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains.

COTE D'IVOIRE :

22 personnes condamnées pour traite d'enfants dans le cacao

Vingt-deux personnes ont été condamnées mardi à des peines de prison pour traite d'enfants dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire, a rapporté un responsable de la police. Cinq personnes ont été condamnées à 20 ans de prison et 17 personnes à 5 ans de prison par le tribunal de Soubré, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, la grande zone de production cacaoyère du pays, a indiqué le commissaire Luc Zaka, sous-directeur de la police criminelle ivoirienne. Ces condamnations font suite à une opération coup de poing début mai contre la traite d'enfants dans la région de Soubré. Cette opération, la cinquième de ce type menée depuis 2009, avait mobilisé sur deux jours une centaine d'hommes des forces de l'ordre (police, gendarmerie, agents des Eaux et forêts).

PETROLE :

Le Brent à plus de 65 dollars

Les prix du pétrole ne parvenaient pas à se reprendre jeudi de la correction subie la veille face au spectre du retour sur le marché des barils iraniens, de stocks américains en hausse et d'une demande affaiblie en Asie par la circulation du Covid-19. Jeudi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 65,33 dollars à Londres, en recul de 2,0% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le mois de juin, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,77% à 62,24 dollars. La semaine avait pourtant bien commencé pour les cours du brut: les contrats de Brent et du WTI ont même atteint mardi en cours de séance 70,24 dollars et 67,01 dollars, une première depuis le 8 mars. Mais un cocktail d'arguments baissiers a eu raison mercredi de cette envolée. D'abord la hausse des stocks de brut aux Etats-Unis la semaine constatée mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), d'environ 1,3 million de barils.

LA 2EME EDITION DE LA «FASHION WEEK» PREVU EN AOUT A ORAN :

La « Blousa Wahraniya » à l'honneur



Une nouvelle édition de la «Fashion week», devenu événement phare de la mode, défilera pour une deuxième fois à Oran au mois d'août prochain, annonce les organisateurs. L'office présentatrice, représentée chaque année par Toumiat Lakhdar Nasrallah, a annoncé dans un communiqué de presse, que cette édition sera dédiée à la culture de la mode locale. Il s'agira de mettre en exergue la «Blousa Wahraniya», précise-t-on. Cet événement est considéré comme une occasion de présenter et d'introduire la mode traditionnelle et de contribuer à sa protection et à sa promotion pour devenir une marque mondiale, a-t-il ajouté. La manifestation se tiendra du 26 au 27 du mois d'août, avec la participation de stylistes Algériens de renommée et des figures de la scène culturelle, des partenaires économiques.

KOSOVO :

Saisie record de 400 kg de cocaïne

La police italienne a annoncé mardi la saisie au Kosovo de plus de 400 kg de cocaïne d'une valeur de plus de 100 millions d'euros au cours d'une opération internationale impliquant les polices italienne, albanaise et kosovare. La drogue a été découverte dans le port de Gioia Tauro, en Calabre, dans le sud de l'Italie, à l'aide d'un scanner. Elle se trouvait dans un conteneur provenant du Brésil et dont la destination finale était une entreprise à Lipjan, au Kosovo, selon un communiqué de la police italienne. Le parquet italien en charge de l'enquête a alors décidé «une livraison internationale contrôlée» et a fait suivre le conteneur jusqu'à sa destination finale avec l'aide des parquets d'Albanie et du Kosovo, selon la même source. Après avoir suivi le conteneur durant tout son trajet, les trois polices sont intervenues lundi soir et «ont saisi 400 paquets de cocaïne pure, d'un poids de 400 kg, cachés dans des colis contenant officiellement du poulet», précise le communiqué. Vingt-cinq personnes, ouvriers, employés, chauffeurs, de l'entreprise destinataire du conteneur ont été interpellées, dont sept ont été placées en détention pour trafic de drogue internationale, ajoute le communiqué. «La drogue, si elle avait été vendue au détail sur le marché européen, aurait permis à la criminalité organisée de gagner plus de 100 millions d'euros», souligne la police italienne.

INDE :

89 personnes toujours portées disparues après le passage du cyclone Tauktae

Quatre-vingt-neuf personnes étaient toujours portées disparues et des centaines de milliers d'autres étaient privées d'électricité dans l'ouest de l'Inde, mercredi, après le passage du cyclone Tauktae. Selon le ministère de la Défense, mercredi, les navires de la Marine ont porté secours à plus de 600 personnes sur des installations pétrolières offshore battues par une mer si démontée que les opérations pour les embarquer à bord des radeaux de sauvetage ont été particulièrement périlleuses. En revanche, des avions et des hélicoptères étaient toujours à la recherche de 89 ouvriers disparus dans le naufrage d'un navire de soutien. Et les personnes d'ores et déjà sauvées ont bien encore «de l'espoir dans les yeux mais elles sont assurément en détresse (...) elles ont été malmenées par la mer pendant plusieurs heures», a déclaré M.K. Jha, chef du commandement occidental de la Marine indienne sur la chaîne d'information NDTV.